

# la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE

Non au plan Rapacki

et oui à la proposition Khrouchtchev

*par Robert LOUZON*

La réforme fiscale

*par Nicolas FAUCIER*

Illustration de la contre-révolution

russe : la pédagogie stalinienne

*par Roger HAGNAUER*

La social-démocratie

allemande aujourd'hui

*par Gustave STERN*

Conseils ouvriers en U.R.S.S.

*par Paul BARTON*



# LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire  
(mensuelle)

## CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE - COLONIES

Six mois . . . . . 700 fr.  
Un an . . . . . 1.200 fr.

### EXTERIEUR

Six mois . . . . . 900 fr.  
Un an . . . . . 1.500 fr.

Le numéro : 120 francs.

### ADRESSER LA CORRESPONDANCE

concernant la Rédaction  
et l'Administration à la  
Révolution prolétarienne

14, rue de Tracy — PARIS (2<sup>e</sup>)  
Téléphone : CENTRAL 17-08

### PERMANENCE

Les jeudis de 18 h. à 19 h.  
Les samedis de 17 h. à 19 h.

### UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS

notre compte chèques postaux  
Révolution prolétarienne 734-99 Paris

## Sommaire du N° 426 - Mars 1958

### Notes d'économie et de politique

Non au plan Rapacki et oui à la proposition Khrouchtchev. — Moscou marque encore un point. — Les deux nouveaux développements de la guerre d'Algérie ..

La réforme fiscale . . . . .  
Sauvez Racz et Bali !

Une retraite complémentaire aux métallos parisiens . . . . .

C'est le salaire qui détermine les besoins

Illustration de la contre-révolution russe : la pédagogie stalinienne . . . . .

Naissance de l'Etat Arabe Uni . . . . .

Le pacte colonial . . . . .

Lettre de Tunis . . . . .

Lettre à Finidori . . . . .

L'opinion d'un Tunisien . . . . .

Le jour de la collecte . . . . .

L'oppositional Le Brun est « de la maison ».

Du mythe fasciste de l'unité . . . . .

La social-démocratie allemande aujourd'hui

Histoire du mouvement syndical chilien . . . . .

Austérité pour les salariés mais pas pour les parlementaires . . . . .

Conseils ouvriers en U.R.S.S. . . . .

Robert LOUZON  
Nicolas FAUCIER

Charles PATAT  
R. H.

Roger HAGNAUER  
J. GALLIENNE  
J.-P. FINIDORI  
J.-P. F.

Ahmed TLILI  
Dr. Ben MILAD  
Robert MARIN

A. HEBERT  
Gustave STERN  
H. D. C.

G. THARREAU  
Paul BARTON

### Parmi nos lettres

Sur les trois scissions et les tentatives d'unité (Louis Bert et Josette et Jean Cornec). — Nationalisation et privilèges (Un vieux lecteur et F. Charbit). — Bois vert ou trop sec ? (Jean Duperray). — In Memoriam (G. Claveyrolas).

Cercle Zimmerwald.

## ENTRE NOUS

De vieux amis nous écrivent pour nous dire leur impatience de lire l'ouvrage de Pierre Monatte sur « les Trois scissions syndicales ». Nous partageons leurs sentiments.

Lorsque ce numéro de la « R.P. » paraîtra, le livre sera sorti.

On veut croire qu'aucun abonné de la « R.P. » n'attendra pour le commander. Par attachement sans doute à celui qui personnifie le syndicalisme de 1906 — non pas seulement parce qu'il est l'un des derniers survivants de la phalange des temps héroïques, mais parce que sa constance prouve la survie de l'esprit du syndicalisme de 1906, parce que sa lucidité actuelle prouve que cet esprit — mieux que toutes les formules doctrinales — éclaire le marasme syndical actuel et oriente nos espoirs.

Notre plaisir ne manque pas d'une certaine coloration égoïste. Car cette publication attendue justifie l'existence de la « R.P. ».

Celle-ci n'existait pas, lors de la première session de 1921. Mais le groupe de la Vie ouvrière qu'elle continue — alors que le titre est tombé dans les sales pattes des domestiques stalinien — réagissait déjà à cette époque contre la politique de guerre et d'union sacrée et contre la scission qui se préparait.

Comme devait réagir de 1925 à notre temps, le noyau de la « R.P. ». C'est dans nos colonnes que furent signalées et soutenues toutes les initiatives tendant à la reconstitution ou à la consolidation de l'unité syndicale, par la renaissance du syndicalisme.

Le livre de Monatte résume et élève aux sommets de l'Histoire l'effort mené, dont les prolongements engagent l'avenir, c'est-à-dire imposent l'existence de la « R.P. ».

« Vous polémiquez, alors que vous devriez cons-

truire », nous dit un vieil et fidèle ami. C'est encore vrai. Quoique beaucoup moins qu'avant-guerre, où nous devions dire sur la vie intérieure des syndicats ce que personne ne pouvait dire. La polémique doit être sinon abolie, tout au moins réduite à une quantité négligeable. Mais la discussion doit être entretenue et étendue. Car elle est instructive, plus par son caractère que par ses conditions. Rien n'est plus éducatif qu'un débat sur les problèmes les plus graves. Et personne n'est plus éloigné que Monatte des gloses et des certitudes magistrales. Son meilleur « élève » c'est celui qui, après l'avoir entendu ou lu, cherche sa route et la suit jusqu'au bout.

\*\*

La « R.P. » doit vivre, vivre sous le signe de la sécurité et de la confiance. Nous pouvons répéter avec quelque orgueil que jamais nous n'avons appelé nos amis en vain. Mais nous voulons éviter ces appels exceptionnels. Aussi avons-nous décidé de compenser les charges supplémentaires — provoquées en particulier par l'augmentation des frais d'impression — et de prévenir les charges prochaines, en augmentant tout simplement nos tarifs.

En conséquence, à partir de ce mois, LE PRIX DU NUMERO EST FIXE A 120 FRANCS. LES ABONNEMENTS A 1.200 FRANCS POUR UN AN, A 700 FRANCS POUR SIX MOIS ; POUR L'ETRANGER, RESPECTIVEMENT A 1.500 ET A 800 FRANCS.

Nous ne nous excusons pas de ces majorations. Tous nos amis savent par la publication régulière de nos comptes que nous n'avons rien à dissimuler ni de nos ressources, ni de nos dépenses, ni de nos difficultés, d'autant plus que l'affluence plus grande de « copie » urgente nous contraint à augmenter depuis plusieurs mois le nombre de nos pages.

Le gérant : J.-P. FINIDORI



Editions Polyglottes, 232, rue de Charenton



# Notes d'Economie et de Politique

## NON AU PLAN RAPACKI ET OUI A LA PROPOSITION KHROUCHTCHEV

Il y a deux choses qu'il ne faut point confondre. D'une part, le plan Rapacki tendant à « désatomiser » les pays de l'Europe centrale : Allemagne, Pologne, Tchécoslovaquie. Et d'autre part la proposition faite antérieurement et à plusieurs reprises par Khrouchtchev tendant à ce que les troupes étrangères, russes et occidentales, évacuent tous les pays où elles sont présentement.

La première de ces propositions est un piège grossier, sans intérêt si ce n'est pour la Russie, tandis que la seconde, ainsi que nous avons eu souvent l'occasion de le signaler (voir « R.P. » de décembre 56, janvier 57, mars 57, juin 57, septembre 57), devrait être saisie avec empressement par le « monde libre » si celui-ci était vraiment guidé par le souci de la liberté.

Le plan Rapacki est un plan militaire, ne comportant que des conséquences militaires ; il faut donc l'envisager uniquement du point de vue militaire.

Disons d'abord que la suppression de tous engins et de tous stocks atomiques dans les pays de l'Europe centrale ne saurait en quoi que ce soit préserver celle-ci d'un bombardement atomique.

Avec les fusées à portée moyenne dont disposent ou vont disposer très prochainement et la Russie et l'Occident, les seules qu'il y a à envisager pour l'instant, toute l'Europe centrale, y compris toute la Pologne, peut être atteinte par des fusées parties d'Europe occidentale, et peut être également atteinte, y compris toute l'Allemagne de l'ouest, par des fusées parties de Russie ; or, il est bien certain que si l'Occident a intérêt à détruire certains objectifs polonais ou que la Russie a intérêt à détruire des objectifs allemands, ce n'est pas parce que Pologne et Allemagne seront dépourvues d'engins atomiques, qu'Occidentaux et Russes se priveront de détruire ces objectifs avec les moyens les plus efficaces, c'est-à-dire avec leurs fusées atomiques. Le plan Rapacki ne préserve donc aucunement ces pays.

En revanche, il permet de préserver toute une partie de la Russie, et non la moins importante.

La portée des fusées moyennes est, je le rappelle, d'environ 2.500 kilomètres. Cela signifie qu'avec de telles fusées la Russie peut, en partant de son territoire, atteindre toute l'Europe occidentale, à l'exception peut-être du Portugal et de l'ouest de l'Espagne. Elle n'a donc à peu près aucun intérêt à avoir des rampes de lancement de fusée en Pologne, en Tchécoslovaquie ou en Allemagne de l'est, puisque ces rampes ne lui permettraient d'atteindre aucun autre objectif utile que ceux qu'elle atteint avec des rampes situées en Russie même, et cela d'autant plus que des rampes situées en Europe centrale seraient plus vulnérables aux fusées d'Europe occidentale que celles situées en Russie.

Par contre, si il est vrai que la Russie peut être atteinte par des fusées parties d'Angleterre

ou de France, ces fusées ne peuvent atteindre que la Russie occidentale — disons, en gros, la partie de la Russie située à l'ouest du méridien de Moscou — alors que des fusées parties d'Allemagne occidentale peuvent aller jusqu'à la Volga, et, pour peu que leur portée soit légèrement accrue, jusqu'à l'Oural.

Si l'on se rappelle que depuis la guerre avec Hitler, la Russie a reporté à l'est de Moscou, dans la région de la Volga et de l'Oural (et aussi en Sibérie) toutes ses usines et installations d'intérêt militaire, on voit qu'avec le plan Rapacki toutes celles-ci se trouveraient désormais à l'abri, alors que pas un pouce du territoire utile de l'Europe occidentale ne le serait.

Accepter le plan Rapacki serait donc faire un marché de dupe.

Il en est autrement pour la proposition Khrouchtchev de retirer des différents pays d'Europe toutes les troupes étrangères, car, à la différence de la précédente, cette proposition comporte, elle, des conséquences politiques, et qui sont tout à l'avantage de l'Occident.

Le départ des troupes russes de l'Europe centrale et orientale libère, en effet, les peuples de toute cette région du monde. Il leur permet de jeter bas le régime que Moscou leur a imposé, puisqu'ils n'auront plus à craindre les tanks de l'armée dite « rouge ».

A une condition cependant, c'est que les Etats occidentaux fassent connaître solennellement, par une déclaration sans équivoque, que la rentrée des troupes russes en ces pays, pour quelque cause que ce soit, serait considérée par eux comme un *casus belli*, et qu'en outre ils prennent la ferme résolution de faire entrer leurs propres troupes dans ces pays si un seul soldat russe en franchissait à nouveau la frontière.

Sinon, si l'Occident devait faire preuve de la même lâcheté que lors des événements de Budapest, si Allemands de l'Est, Polonais, Tchécoslovaques, etc... ne devaient se soulever que pour voir entrer à nouveau les troupes russes, sans plus recevoir de secours que n'en eurent les Hongrois, les puissances occidentales auraient, en faisant se retirer pour un temps les Russes, joué tout juste le rôle d'agents provocateurs.

Dans les pays d'Occident, par contre, le départ des troupes étrangères ne produirait aucuns changements politiques. Ce n'est pas parce que les Américains évacueraient la France, l'Angleterre et l'Italie, ou qu'Américains, Français et Anglais évacueraient l'Allemagne de l'ouest, que les Français, les Anglais, les Allemands de l'ouest, ou même les Italiens se soulèveraient pour établir en leurs pays le régime moscovite ; s'ils voulaient d'ailleurs le faire, ce n'est pas la présence des troupes étrangères qui les en empêcherait.

L'acceptation de la proposition Khrouchtchev présente donc pour l'Occident un avantage politique certain, un avantage énorme, tout en ne présentant pour lui aucun désavantage politique.

Mais en est-il de même du point de vue militaire ?

L'évacuation de troupes étrangères, par elle-même, ne présenterait aucun avantage pour l'Occident, pas plus que pour la Russie, mais



elle ne présenterait non plus pas de désavantages, ou, tout au moins, que des désavantages insignifiants pour l'Occident.

Ce ne sont pas, en effet, les quelques divisions américaines actuellement cantonnées en Europe ou la présence en Allemagne de quelques régiments français et anglais qui peuvent être, en tant qu'effectifs, d'une grande utilité pour la défense de l'Europe ; d'ailleurs leur départ serait rapidement plus que compensé par la formation de la nouvelle armée allemande et il faut qu'il le soit également par la rentrée de ce côté de la Méditerranée des 400.000 soldats français engagés dans la guerre infâme.

Les troupes américaines d'Europe comportent cependant un élément de force, mais il n'est pas constitué par leurs hommes, il est constitué par leur matériel : avions et armes atomiques. Or, rien n'est plus facile que de conserver cet élément de force ; il suffit pour cela que les Américains transfèrent leur matériel aux différents Etats dans lesquels il est actuellement entreposé. Ces Etats ont des hommes en quantité suffisante et une capacité technique suffisante pour pouvoir l'utiliser.

Ainsi donc, du point de vue militaire, pas de problème, ou, tout au moins, un problème qui peut être facilement résolu.

Il est vrai que les amoureux du *statu quo* prétendent, pour excuser leur inertie, que si la Russie attaque l'Europe, et s'il y a encore des soldats américains en Europe, ceux-ci se trouveront nécessairement engagés dans la bataille, et que cela obligera l'Amérique à ne pas lâcher l'Europe !

Assertion ridicule !

L'Amérique ne peut en aucun cas lâcher l'Europe. Pas à cause de Lafayette ! Mais parce qu'elle ne peut pas ne pas se rendre compte que si l'Europe tombait sous les coups de Moscou, Moscou, qui dispose déjà de la plus grande partie de l'Asie, serait alors virtuellement maîtresse du monde, et que l'Amérique, restée seule, aurait alors ses jours comptés.

L'Amérique interviendra donc, quoi qu'il arrive, même si elle n'a plus un seul soldat en Europe, même si elle a à craindre des fusées sur New-York ! Si d'ailleurs, en supposant l'in vraisemblable, l'Amérique avait des raisons de ne pas intervenir, ce n'est pas la présence de ses G.I. en France qui la ferait changer d'avis ; elle s'arrangerait pour les faire neutraliser si possible, et, au besoin, elle les sacrifierait !

Tout concourt donc à faire accepter la proposition Khrouchtchev avec le même empressement que celui que l'on doit mettre à refuser le plan Rapacki.

Certains Américains d'ailleurs commencent à s'en rendre compte. On se rappelle qu'il n'y a pas bien longtemps, Kennan, l'ancien ambassadeur américain à Moscou, et qui était considéré, sous Truman, comme la grande autorité en matière de politique étrangère, s'est prononcé publiquement, au cours de conférences faites à la radio de Londres, pour l'évacuation des troupes étrangères de tous les pays d'Europe. Plus récemment, il en était de même pour la journaliste du *New-York Herald*, Marguerite Higgins, qui semble bien être un porte-parole attitré de certains éléments du Département d'Etat.

Cela peut constituer une lueur d'espoir pour les esclaves de l'Oder, de la Vistule et du Danube.

## MOSCOU MARQUE ENCORE UN POINT

Moscou vient encore de marquer un point en se faisant, contre l'Occident, le champion de la liberté des peuples.

Moscou, ou, plus précisément, Pékin retire ses troupes de la Corée du Nord, alors que Washington se refuse à retirer les siennes de la Corée du Sud. Bien plus ! La Corée du Nord propose la réunification de la Corée au moyen d'élections libres supervisées par des observateurs neutres, cependant que le protégé américain de la Corée du Sud s'y refuse !

C'est toujours le même divorce entre ce que l'Occident dit, et ce qu'il fait. L'Occident refuse de se comporter avec l'Orient comme il demande à celui-ci de le faire à son égard.

On demande aux Russes de retirer leurs troupes de leurs satellites d'Europe, mais on se refuse à retirer les siennes des satellites d'Asie ! On vitupère contre le Kremlin qui empêche l'unification de l'Allemagne, mais on s'oppose soi-même à ce que la Corée s'unifie par le procédé même que l'on a soi-même réclamé pour l'unification de l'Allemagne !

Comment voulez-vous que, dans ces conditions, personne puisse prendre au sérieux les déclamations de M. Dulles et *tutti quanti* sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ? Comment voulez-vous que quiconque puisse regarder l'Occident comme le défenseur de la liberté des peuples ?

Qu'il était simple, pourtant, de prendre Pékin au mot : « Vous retirez vos troupes de la Corée du Nord, parfait ! Nous retirons les nôtres de la Corée du Sud. Nous n'avons pas plus peur qu'un soulèvement populaire renverse Syngman Rhee, une fois nous partis, que vous ne craignez que, vous partis, un soulèvement ne renverse le régime de Pieng-yan. Vous ne craignez point que des élections tenues en toute la Corée donnent la majorité aux partis démocratiques ; nous ne craignons pas davantage que de telles élections la donne à votre parti totalitaire. Un premier plébiscite déterminera si la Corée du Sud veut, ou non, s'unir à la Corée du Nord, et si oui, des élections générales détermineront le régime que le pays se donnera. Car, même si nos espoirs devaient être déçus, nous entendons jouer le jeu. Nous ne prétendons pas interdire votre prétendu « communisme » à ceux qui sont assez fous pour vouloir y goûter.

« Mais, donnant, donnant ! Ce qui vaut en Asie vaut en Europe. Nous retirerons nos troupes et de la Corée du Sud et de l'Allemagne occidentale, mais retirez aussi les vôtres, non seulement de la Corée du Nord, mais également de l'Allemagne orientale ! Vous proposez des élections libres pour déterminer le régime d'une Corée unifiée ? — D'accord ! mais à condition que vous acceptiez aussi des élections libres pour la détermination du régime de l'Allemagne ! »

Ou bien Moscou aurait accepté et un grand pas en avant vers la libération des peuples aurait été fait. Ou bien, ce qui est probable, Moscou aurait refusé. Sa mauvaise foi, dès lors, éclatait au grand jour ! C'était donc vous qui marquiez un point, et non pas le Kremlin. Et vous pouviez continuer à vous prétendre les champions de la liberté des peuples, et les peuples pouvaient continuer à vous croire.

Mais cette idée ne vous est même pas venue ! L'extraordinaire cécité intellectuelle et le manque total de volonté dont vous êtes affligés, votre effroi devant toute action logique, couplé avec



l'illusion que verbiages et mensonges suffisent à tout, vous ont, une fois de plus, paralysés. À l'action de Pékin, vous n'avez opposé aucune riposte.

Vous aviez déjà, en soutenant Ngo Nin-Diem dans son refus d'obéir aux prescriptions de Genève concernant la réunification du Viet-nam par des élections libres, montré le mépris dans lequel vous teniez le principe pour lequel vous prétendez combattre ; vous venez de confirmer ce mépris par votre attitude en Corée.

Or, encore une fois, c'est par la « corruption des principes » dont ils se réclament que les régimes vont à leur perte. Vous êtes en train de courir à votre perte... et de nous y entraîner avec vous !

## LES DEUX NOUVEAUX DÉVELOPPEMENTS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Qu'on m'excuse de ne pas parler de Sakiet ! Depuis que la France a des gouvernants à direction ou à participation socialiste, le peuple auquel j'appartiens et de la conduite duquel je suis, malgré tout, responsable pour mon quarante millionième de part, va de honte en honte. Après Suez, Sakiet ! Où s'arrêtera-t-il ? La nausée est telle qu'on n'a même plus le courage de s'indigner.

Parlons donc d'autre chose !

L'universalité et la systématisation du mensonge sont tels chez nos gouvernants et au sein de leurs services dits d'« information » qu'il est parfois très difficile de se faire une idée même approximative de la vérité.

C'est ainsi que depuis quelque six semaines les communiqués annoncent des pertes françaises sensiblement supérieures à celles qu'ils avaient coutume d'annoncer. Est-ce parce qu'elles sont vraiment supérieures ? Ou est-ce simplement que l'état-major a décidé de donner des chiffres se rapprochant davantage des chiffres vrais, afin d'étayer sa demande de renforts ? Il est bien difficile d'en décider.

Cependant deux choses sont certaines.

Etant donné que le chiffre qui est donné pour les « rebelles » tués n'est sûrement pas inférieur à la réalité, qu'il y est même très certainement supérieur car il va de soi qu'on compte comme « rebelles » tués, tous les Arabes tués au cours d'une opération, que ce soient des civils ou des fellagha, et étant donné que le chiffre donné pour les pertes françaises n'est certainement pas supérieur aux pertes réelles, on est amené à conclure que les pertes des deux côtés tendent maintenant à être presque équivalentes, ce qui n'était certainement pas le cas dans les premiers temps de l'insurrection.

L'autre certitude est que plus ça va, meilleur est l'armement de l'Armée de libération et qu'il y en a en quantités de plus en plus grandes. Comme dit Bigeard, ils n'avaient au début que des fusils de chasse, ils ont maintenant des mitrailleuses.

On est donc en droit de penser que dès maintenant les forces sont à peu près égales, car la supériorité que donnent aux Français leur nombre (en gros, 400.000 contre 100.000), leur possession d'avions et de tanks, est compensée par la plus grande mobilité des forces insurgées, leur meilleure connaissance du terrain et leur plus grande précision de tir. De ce fait, on va passer de l'ère du simple massacre à celle de la guerre, de la véritable guerre.

Ce qui va changer bien des choses.

Jusqu'à présent, l'armée de libération nationale a poursuivi, avec un plein succès d'ailleurs, malgré la pauvreté de ses premiers armements, une politique d'infiltration et d'implantation. En trois ans, les insurgés qui n'existaient tout juste au début, que dans une partie de l'Aurès, ont couvert l'Algérie entière, de la frontière tunisienne à la frontière marocaine et de la Méditerranée au Sahara ; en outre, ils ont trouvé le moyen de s'assurer le contrôle presque exclusif de plusieurs massifs montagneux disséminés à travers tout le pays.

Eh bien ! maintenant que les forces adverses ont un armement presque équivalent qui leur permet de s'affronter de face, on a l'impression qu'à cette phase d'infiltration et d'implantations partielles, va succéder une phase de véritables combats. Non pas, certes, des batailles rangées à la Napoléon, mais tout de même des actions d'envergure dont les insurgés auront l'initiative et qui n'auront plus pour simple objet de faire sauter un camion ou de dresser une embuscade, mais celui de forcer au combat, sur un terrain choisi, des effectifs importants et, sinon de les détruire, au moins de leur faire subir des pertes telles que des régions de plus en plus importantes devront être abandonnées au seul contrôle du F.L.N. Ce ne seront plus les troupes françaises, comme ça a été le cas jusqu'ici, qui chercheront le contact, mais les troupes algériennes.

Le second trait qui caractérise le moment présent de la guerre de libération, réside dans l'extension du conflit. Il y a quelque dix-huit mois, j'avais l'occasion de parler avec un Algérien, et je lui disais : il y a plusieurs centaines de mille d'Algériens en France, c'est là une force non négligeable ; ne croyez-vous pas qu'elle sera utilisée en France même ? Il se récria ! Le F.L.N., d'après lui, n'avait aucune intention de porter la guerre en France, ni aucun intérêt à cela ; le théâtre des opérations resterait certainement circonscrit à l'Algérie.

Je ne répondis point, mais je demeurai sceptique.

Car la guerre a sa logique ; et cette logique la porte à s'étendre toujours davantage. Les guerres napoléoniennes en sont un exemple classique. De même, en 1914, le théâtre des opérations, d'abord limité au front est et au front ouest, s'adjoignit rapidement un front balkanique, un front arabe et un front extrême-oriental. En 1939, la guerre d'Hitler était limitée, au début, au Front de France et au front de Pologne ; il lui fallut bientôt s'étendre aux pays scandinaves, à l'Atlantique, à l'Afrique, aux Balkans et à la Mer Egée, à la Russie, et enfin à tout l'Extrême-Orient et au Pacifique.

L'extension de la guerre d'Algérie à la France métropolitaine est donc dans la nature des choses. Les actuelles attaques contre des policiers et des soldats en marque le début.

R. LOUZON.

N.B. — On pêche toujours par excès d'optimisme. J'avais cru pouvoir interpréter ainsi que tout le monde le discours de Khrouchtchev à Minsk sur la suppression des stations de tracteurs, comme l'annonce d'une plus grande autonomie pour les kolkhozes ; or, voilà qu'aux dernières nouvelles on déclare que d'après le projet de réforme des kolkhozes adopté par le comité central, la suppression des stations de tracteurs n'aurait pour but que de préparer la transformation des kolkhozes en sovkhozes, c'est-à-dire en fermes d'Etat, les sovkhozes disposant déjà en propre de leurs machines agricoles. S'il en est bien ainsi, tous les timides espoirs que je m'étais laissé aller à formuler le mois dernier disparaissent... Au moins pour le moment. — R. L.



## LA RÉFORME FISCALE

Il est un aspect de la lutte revendicative qui ne semble pas préoccuper outre mesure ceux qui ont la charge de défendre les intérêts ouvriers : c'est celui de l'amputation abusive des salaires par une fiscalité toujours plus dévorante.

En effet, dans le même temps où, en cette fin de février 1958, les « assujettis », après avoir consciencieusement rempli leur feuille de déclaration de « revenus » pour 1957, méditaient amèrement sur les conséquences fiscales des rajustements de salaires parcimonieusement concédés par leurs employeurs, seule, la Confédération Générale des Cadres s'est émue de constater, selon son communiqué, que « par suite de l'augmentation des prix entraînant à son tour celle des salaires, le montant des impôts dus au titre de la surtaxe progressive va en s'accroissant d'une façon notable, puisque, aussi bien, les tranches de l'abattement à la base sont restées les mêmes depuis avril 1954. En conséquence, elle demande une révision de l'abattement à la base et des tranches, notamment des tranches moyennes, pour atténuer la progressivité excessive de cet impôt, qui affecte non pas seulement l'amélioration du niveau de vie des salariés, mais même l'accroissement des salaires nominaux. »

Il est bien connu que, parmi les salariés, les cadres, de par leur situation dans la hiérarchie des rémunérations, représentent un important contingent de la matière imposable et l'on conçoit que la C.G.C. se soucie de leur sort en dénonçant la filouterie gouvernementale qui consiste à maintenir inchangé le plafond de l'exonération fiscale à 220.000 francs tandis que les hausses de salaires, s'essouffant après les prix, atteignent chaque année des chiffres toujours plus élevés qui permettent des taxations de plus en plus considérables.

Ainsi, plus le taux d'abattement est réduit, plus grande est la marge d'imposition fiscale au fur et à mesure des relèvements de salaires.

On a trouvé cette formule adroite de reprendre d'une main ce qu'on a dû lâcher de l'autre.

Cependant, si la C.G.C. juge à propos d'intervenir en faveur des salariés les mieux rétribués — parmi lesquels d'astucieux employeurs camouflés ne négligeant aucun moyen d'échapper au fisc — il n'entre pas dans ses attributions d'étendre sa sollicitude à ceux qui, moins favorisés, sont les plus durement touchés.

C'est pourquoi on peut regretter le silence des responsables des autres centrales syndicales à cet égard, si l'on considère, avec Maurice Duverger, qu'un homme qui dispose de 10 litres d'eau par jour est moins privé si on lui en prend deux qu'un homme disposant d'un seul litre qui s'en voit enlever le cinquième, car les 8 litres restants permettent au premier de satisfaire ses besoins essentiels et non pas les quatre cinquièmes de litre laissés au second.

L'escroquerie est encore plus sordide lorsqu'elle atteint ceux dont le niveau de vie se limite au salaire minimum que l'on déclare garanti alors qu'on l'ampute, lui aussi, à partir de 220.000 francs. On pourra rétorquer que, déduction faite des diverses dégrèvements, il n'y a pas qu'un faible mérite : les célibataires, veufs et divorcés qui en souffriront ; on oublie tous les petits pensionnés et retraités qui ne peuvent, eux, bénéficier du dégrèvement des frais professionnels et sont les plus pénalisés par l'injustice fiscale face à la montée incessante des prix.

Il conviendrait donc, en premier lieu, d'intervenir

rapidement afin d'obtenir non seulement le relèvement du plafond de l'exonération fiscale, mais qu'il soit désormais rattaché à celui des salaires ou à tout autre système d'indexation approprié.

Mais ce ne saurait être là qu'un palliatif. Le vrai remède serait que les Centrales syndicales sortent de leur torpeur et aussi de leurs cartons les projets de réforme fiscale avec la volonté de les faire aboutir. Chacune a le sien dont elle vante les mérites ; mais, jusqu'à présent, aucune n'a rien tenté de valable ni entrepris de campagne d'agitation afin de créer un climat propice pour en imposer l'application (1).

Peut-être faut-il rechercher les raisons de cette carence — là comme en bien d'autres domaines de l'action syndicale — dans le fractionnement actuel du mouvement ouvrier en boutiques concurrentes dont les responsables sont gagnés par un complexe d'infériorité en leurs propres possibilités qui les empêche d'agir par crainte, soit de démontrer leur impuissance, soit de la surenchère des organisations rivales ?

Ce qui n'est pas contestable, c'est que lorsque l'activité des bureaux confédéraux se borne, sur ce thème, à des déclarations velléitaires, les qualités potentielles du courant qu'ils représentent se dégradent aux yeux de l'opinion. C'est aussi que chaque centrale agissant isolément ne peut guère prétendre faire aboutir une revendication de cette envergure face aux formidables coalitions d'intérêts dont les hommes de main restent solidement installés aux leviers de commande.

On n'ose espérer que, faisant trêve un instant à leurs dissentiments, ils envisagent de se rencontrer pour une « table ronde de refonte de la fiscalité » et jeter les bases d'une action commune à cette fin.

L'enjeu en vaut pourtant la peine quand des centaines de milliards sont soustraits aux budgets ouvriers par une fiscalité arbitraire qui se venge sur les plus humbles de l'impunité qu'elle consent aux fraudeurs tout-puissants.

Il importe d'agir de telle sorte que cesse enfin la condition misérable des plus déshérités qui voient leur pouvoir d'achat chaque jour plus réduit, à la fois par la ponction fiscale et la frénésie galopante des prix.

Il y a quelques années, un journaliste a pu écrire dans « Le Monde » que « l'injustice fiscale actuelle est plus grave que celle qui a entraîné la révolution de 1789 ».

Or, la situation ne s'est pas améliorée depuis, bien au contraire.

Ne saurions-nous donc que commémorer passivement le souvenir des grands ancêtres ! Il y aurait pourtant une meilleure manière de leur rendre hommage, ce serait de les imiter, si peu que ce soit...

Qu'on ne voie pas seulement là une certaine fanfaronnade démagogique. Il est des circonstances où l'action directe supplée avantageusement les paroles syndicalo-politiciennes. Telle, par exemple, celle qui était rappelée récemment dans ces colonnes et concernait l'Union départementale de Maine-et-Loire qui reçut en son temps quelques milliers de déclarations d'impôt de la part de ses adhérents mécontents des impositions excessives dont ils étaient frappés.

(1) La C.G.T. n'est pas ici mise en cause ; la position traditionnelle de ses dirigeants étant de suivre les consignes du P.C. visant essentiellement à entretenir et à exploiter le mécontentement aux fins de la politique du Kremlin.



pés, tandis que d'autres, mieux pourvus, pouvaient « s'arranger ». Alertés, quelques hauts fonctionnaires furent dépêchés qui se montrèrent « compréhensifs » et le résultat fut en faveur des révoltés.

C'est là une méthode qui gagnerait à être généralisée. Et qui sait si elle ne contribuerait pas heureusement (qu'on excuse cette image un peu osée) à faire mûrir dans les cerveaux confédéraux les raisons de la colère antifisc et les amener à des solutions plus viriles au lieu qu'ils en abandonnent le monopole aux vinassiers et autres poujadistes ?

Au sujet de ces derniers, il n'est pas question ici de vouloir ignorer délibérément les difficultés de nombre de petits boutiquiers, artisans et paysans (2). D'ailleurs savamment exploités par les spécialistes de la fraude — qui ne sont pas étrangers au désordre économique dans lequel nous pataugeons. Dans ce domaine également des réformes de structure s'imposent — particulièrement dans celui de la distribution — qui reclasseraient pas mal d'entre eux dans des activités moins parasitaires.

Mais c'est un autre problème sur lequel il faudra revenir autrement que par les pleurnicheries confédérales hebdomadaires pour le communiqué de presse et les vaines démarches dans les sphères gouvernementales. En revenant à notre propos, il n'est pas inutile de rappeler que déjà, lors de l'institution de l'impôt sur les salaires — triste présent des politiciens de l'après-guerre 1914-1918 pour combler le trou creusé par celle-ci, comme ceux d'aujourd'hui nous pressurent pour celui de 1939-1945 et compenser l'hémorragie grandissante de la « pacification » algérienne — les organisations syndicales engageaient une lutte énergique contre ce qu'elles appelaient une « monstruosité légale ». Par une déclaration rendue publique elles « refusaient d'admettre que le salaire, qui n'est qu'une partie de la valeur du travail, puisse être assimilé à un revenu et imposé comme tel ».

En maints endroits, les travailleurs refusaient de verser la dime indûment prélevée sur leur maigre budget et les manifestations de solidarité pour empêcher les saisies étaient fréquentes et toujours victorieuses.

Il fallut la loi de saisie-arrêt sur le salaire du récalcitrant — dans une période où, déjà, les divisions syndicales contrariaient l'action ouvrière — pour avoir raison de cette opposition. Les protestations devinrent plus rares et... les temps dépressifs des années 30 firent leur œuvre.

Si bien que depuis, on a fini par admettre que le salaire soit assimilé à un revenu.

On peut se demander, en lisant dans les manuels classiques que le revenu est le produit d'un capital ou d'un fonds de commerce, à partir de quel taux le salaire devient un revenu.

Du salaire du manœuvre léger ou du journalier agricole aux émoluments des cadres supérieurs ou à ceux des resquilleurs patronaux transformés en salariés l'éventail hiérarchique est très ouvert et permet les interprétations les plus fantaisistes à cet égard.

Nous ne voulons pas douter que les projets ouvriers de réforme fiscale contiennent sur ce point tous apaisements utiles et qu'ils tendent à mettre en application le postulat de Charles Gide : « L'impôt permet de corriger les injustices sociales en rognant la part de ceux qui ont trop pour augmenter la part de ceux qui n'ont pas assez ».

Car actuellement les faits sont tout autres. Tandis que l'on s'attaque aux bas salaires, on amnistie

les fraudeurs, on institue une prime à la confiance à l'intention des déserteurs de l'impôt et pour le rapatriement des capitaux. En effet, lorsque les impôts (directs et indirects) ne parviennent pas à couvrir les frais et les dépenses de la nation, l'Etat recourt à l'emprunt. Et pour assurer sa couverture il offre aux souscripteurs, ainsi qu'on l'a vu récemment, des garanties comme l'indexation sur les cours de la Bourse et l'exonération de la surtaxe progressive.

En somme : détaxe pour les capitaux, surtaxe pour les salaires. Et c'est ainsi que des deux catégories de contribuables, l'une (détenteurs de capitaux, professions libérales, industriels, commerçants) peut largement se soustraire à ses obligations par la fraude et les déclarations truquées, tandis que l'autre, l'immense masse des salariés, ne pouvant rien dissimuler de ses ressources, supporte les deux tiers des impôts directs.

Aussi dans les ateliers les propos vont-ils bon train parmi les victimes de cet état de choses qui, constatant cette année encore un notable accroissement de leurs charges, pensent qu'il serait grand temps d'en finir avec cette fiscalité de classe.

C'est à ceux qui portent sur leurs épaules les lourdes responsabilités de l'amélioration de la condition ouvrière d'intervenir en temps utile pour en digérer la marée fiscale.

Qu'ils n'attendent pas d'être débordés par la vague de mécontentement provoquée par l'accentuation des inégalités sociales et qui peut déferler rapidement à la faveur de circonstances fortuites. Qu'ils se souviennent de juin 36.

Qu'ils ouvrent, enfin, leurs dossiers et répondent aux aspirations des spoliés de l'impôt en œuvrant hardiment pour un 89 fiscal.

N. FAUCIER.

## Sauvez RACZ et BALI!

Au cours d'une conférence de presse qui s'est tenue le 28 janvier 1958, un porte-parole du ministère des Affaires étrangères hongrois, Laszlo Gyaros, a confirmé que Sandor Racz et Sandor Bali, respectivement président et secrétaire général du Conseil ouvrier du Grand-Budapest, se trouvent en prison en attendant d'être traduits devant un tribunal. D'autres dirigeants du même Conseil, dont le porte-parole du ministère n'a pas parlé, se trouvent dans la même situation.

Le Conseil ouvrier du Grand-Budapest a été constitué légalement et ses dirigeants ont été élus d'une manière parfaitement démocratique, au cours d'une réunion de 500 délégués des conseils ouvriers des usines de Budapest, qui a eu lieu les 13 et 14 novembre 1956 à Ujpest. La preuve en est qu'après la constitution de cet organisme, Janos Kadar a négocié à plusieurs reprises avec ses dirigeants. Le 9 décembre, pour protester contre les mesures répressives prises à l'encontre des ouvriers et de leurs représentants élus, le Conseil ouvrier du Grand-Budapest a proclamé une grève générale pour les 11 et 12 décembre, après avoir vainement essayé d'obtenir du gouvernement qu'il cessât d'arrêter des militants ouvriers. C'est alors que le gouvernement l'a déclaré illégal et a procédé à l'arrestation de son président et de son secrétaire.

En vertu de la législation d'exception qui reste en vigueur, les dirigeants du Conseil ouvrier du Grand-Budapest risquent d'être condamnés à mort.

La protestation des organisations ouvrières et des mouvements intellectuels peut sauver les représentants du Conseil ouvrier du Grand-Budapest. Se taire serait laisser les mains libres à Münnich et à Kadar.

\*\*\*

A cet appel d'Albert Camus et de plusieurs autres camarades nous vous demandons de répondre d'urgence.

(2) Encore que le commerçant répercute la plus grande partie de ses impôts sur le consommateur et que le système du forfait permet à beaucoup une évasion fiscale appréciable. Quand aux paysans, clientèle électorale à ménager, on sait que la quasi totalité n'est pas imposée.



# Une retraite complémentaire aux métallos parisiens

L'accord conclu le 14 février pour la métallurgie de la région parisienne (Seine et Seine-et-Oise) rendant obligatoire la retraite complémentaire pour tous les salariés, représente un nouveau pas dans les institutions sociales, au moins aussi important que la clause conventionnelle du 23 novembre 1955 sur les congés payés.

Certes, il y a eu l'augmentation du barème des minimas garantis d'environ 8 à 9 %. Mais cette question, dans la région parisienne, est depuis longtemps réglée sur le plan de l'entreprise, soit comme résultant de la vigueur dont témoignent les salariés, soit comme découlant du plein emploi et du manque de main-d'œuvre. Ce ne sont là que des « garanties » pour le cas d'une récession économique accentuée. Et la discussion en est extrêmement délicate et difficile du fait de la diversité des industries composant le groupe de la métallurgie parisienne. Il vient s'y ajouter la situation née des accords ou conventions de province. On ne discute plus en fonction d'une situation régionale, mais nationale, et nos lecteurs n'oublient pas qu'il y a des différences de salaires, entre Paris et la province, allant jusqu'à 25 % sur les « réels ».

La preuve en est faite par les enquêtes du ministère du Travail. Il serait souhaitable que notre ami Antoine Laval publie dans ces colonnes une monographie sur la *réalité* des salaires et leur *relativité*. Ce serait fort intéressant pour tous les amis de la « R. P. ».

Par contre, la clause sur la sécurité, le fait pour nos vieux camarades d'avoir *obligatoirement* un complément de retraite qui palliera les insuffisances de la Sécurité Sociale est importante.

Certes, c'est du réformisme. Mais nous sommes quelques-uns à considérer que dans le présent, les clauses sociales de sécurité arrachées par des discussions tenaces, farouches, violentes même, sont aussi importantes, sinon plus, que les salaires eux-mêmes.

Nous avons vu le président patronal, M. Ventre, piquer certaines crises de colère dont nous n'avions pas l'habitude. La dernière séance qui a précédé la signature de l'accord a duré de 15 heures à 5 heures du lendemain matin. A quatre heures, sur une précision pertinente demandée par la délégation ouvrière, le Président patronal déchirait le texte de l'accord. Il fallut tout le sang-froid des délégués présents — qui comprenaient l'importance de la partie — et leur ténacité, pour arriver une heure plus tard à la signature.

Pour l'histoire, nous dirons que la délégation ouvrière était composée des représentants de Force-Ouvrière au complet, des E.T.A.M. C.F.T.C., des cadres et de la maîtrise C.G.C., des indépendants réunifiés sous le sigle C.F.S.I. (ex C.G.S.I. et Travail et Liberté).

Le syndicat ouvrier C.F.T.C. (Union parisienne des syndicats de la métallurgie) n'était pas présent, mais il avait marqué sa volonté de signer l'accord sur la retraite complémentaire obligatoire. Quant à la C.G.T., elle est depuis longtemps absente de ces discussions, malgré sa « toute-puissance », ses démarches incessantes tant auprès du groupe que des pouvoirs publics. J'ajouterai seulement que cette dernière centrale a des attitudes très différentes selon le lieu ou les corporations.

Le fait est là. Plus de six cent mille métallos vont être obligatoirement affiliés à une caisse de retraite complémentaire. Jusqu'au 15 juin 1958, ils ont le choix parmi les quelques 700 Caisses existantes. A partir de cette date et jusqu'au 31 mars 1959, ils devront adhérer obligatoirement à une caisse affiliée à l'U.N.I.R.S.

Il est certain que le législateur va y mettre son nez, comme pour les congés payés qu'il légalisa après les accords du 23 novembre 1955 et qu'il voudra peut-être enfin se pencher sur le sort des vieux travailleurs. Nous ne le souhaitons pas. Qu'il se contente de s'occuper de la Sécurité sociale et de réformer ses imperfections.

Disons nettement, selon le mot du vieux Tolain : « Que les ouvriers fassent leurs affaires eux-mêmes. »

Charles PATAT,  
Secrétaire du Syndicat des Métaux F.O.  
(banlieue Nord)

## C'EST LE SALAIRE QUI DÉTERMINE LES BESOINS...

Nous avons déjà noté le danger de la formule du salaire minimum interprofessionnel — qui apparaît comme une forme enjolivée du vieux minimum vital.

Que la lutte pour le S.M.I.G. puisse être nécessaire, lorsque c'est le seul moyen de tirer de la misère une fraction de la classe ouvrière, nous l'admettons, tout en l'interprétant comme une preuve de faiblesse ouvrière, de recours désespéré à l'Etat providentiel.

Mais que le S.M.I.G. soit la base de l'action syndicale pour les salaires, nous ne l'admettons pas.

En effet, quel est — dans les meilleures conditions possibles — le mode de détermination du S.M.I.G. ? C'est la référence au budget-type établi par la Commission supérieure des Conventions collectives.

On a ironisé sur les discussions au sein de cet organisme, lorsqu'il s'agissait d'ajouter aux « dépenses incompressibles » de nourriture, de logement et d'entretien — celles consacrées aux loisirs, au « superflu » utile...

Il ne fallait pas rire. Il fallait protester. Même si l'on était généreux et libéral au cours de ces doctes débats...

Evaluer le salaire selon les besoins c'est se soumettre à la tradition du maître romain imposant à ses esclaves leur bouillie alimentaire et leurs jeux — à la tradition de l'Eglise opposant le dogme du juste prix aux ambitions d'une bourgeoisie industrielle, entreprenante et dynamique — à la théorie totalitaire concrétisée par « le plat unique » et les bataillons hitlériens de la « Force par la joie »... ou la vente obligatoire des livres stalino-récratifs.

Chaque travailleur a le devoir de conquérir un salaire correspondant à sa place dans la production — et le droit d'utiliser ce salaire pour s'offrir le maximum des satisfactions et jouissances réservées aux privilégiés.

Si ses progrès dans la lutte des classes lui permettent des vacances, des voyages, une salle de bain, un frigidaire, une bibliothèque, c'est pour lui la création de besoins nouveaux déterminant des dépenses tout aussi incompressibles que les autres. Il peut sacrifier ces plaisirs à l'austérité d'une noble cause. Mais s'il subit la médiocrité par abdication devant le patron ou l'Etat, il avilit son travail et méprise sa personne.

La lutte pour le salaire, c'est le progrès par l'élargissement et l'enrichissement des besoins. La résignation au salaire minimum — plus ou moins libéralement fixé — c'est la stagnation et la déchéance.

R. H.



# Une illustration de la contre-révolution russe :

## LA PEDAGOGIE STALINIENNE

Il est vraiment difficile de centrer nos débats sur l'essentiel. La logique, la rhétorique et les modes nous font flotter à la surface des choses.

La déduction imperturbable : U.R.S.S. = socialisme, U.S.A. = capitalisme — donc...

Le balancement équilibré des sentences : certes, l'ouvrier russe n'est pas libre, **mais...**

Certes, l'ouvrier américain vit confortablement, **mais...**

Il y a des millions d'émigrés originaires des démocraties populaires... **mais** Charlie Chaplin joue le roi et le pauvre « milliardaire » en exil...

La mode pare de ses séductions lyriques l'indiscrète « pétache ». On ne peut pas dire qu'on a peur des histoires provoquées par les agents de Khrouchtchev, peur des campagnes de « l'Huma », des savants « boycottages »... peur des matraqueurs de Paris et des tueurs de Moscou. Mais on peut témoigner d'une « courageuse » (! ?) indépendance, en vantant **objectivement** « les grandioses réalisations soviétiques ». Et l'on se pâme en écoutant les chœurs et les solistes russes, en scrutant le ciel des Spoutniks. L'U.R.S.S. possède les meilleurs danseurs et les plus grands savants... comme Mussolini et Hitler disposaient d'autostrades parfaits.

### ORDRE SOVIETIQUE ?

Soyons équitables. Les slogans, « les applaudissements imbéciles » traduisent des tendances plus profondes. De l'infériorité américaine en matière scientifique — qui ne nous paraît pas établie — on tire un jugement méprisant sur la culture américaine, on prolonge jusqu'à l'épanouissement caricatural des réactions normales contre les excès novateurs. C'est la pédagogie nouvelle, c'est l'éducation libérale qui portent la responsabilité de cette défaite. Et naturellement au désordre d'un système qui aboutit à la « dégénérescence et à la criminalité juvénile », on oppose l'Ordre soviétique qui met chacun à sa place, forme et fortifie des élites, fabrique des virtuoses, des héros et des savants.

J'exagère ? Bien au contraire, j'adoucis les termes du parallèle. A une bonne camarade qui, retour de Berlin en 1938, négligeait les pogroms, pour s'extasier sur la propreté des rues et l'harmonieuse discipline des cortèges de « la Force par la Joie », on tournait le dos en haussant les épaules. Un « pacifiste » borné et sectaire de Lyon ayant salué d'un ricanement l'entrée des soudards hitlériens à Prague en 1939, notre ami Ballereau, de l'Indre — cependant pacifiste aussi, comme nous — relevait d'une plume cinglante cette odieuse impudence.

Aujourd'hui, le haussement d'épaules et le sourire méprisant payent l'allusion, même prudente, aux horreurs de la contre-révolution stalinienne.

Et naturellement la confusion nationale — qui incitait à nous blâmer, lorsque nous refusions de lier Hitler au peuple allemand — qualifie de russophobe notre haine du totalitarisme.

Ces imposteurs et ces gobe-mouches affectent de ne pas entendre notre réplique : ce n'est pas seulement par solidarité ouvrière et révolutionnaire que nous condamnons le post-stalinisme, c'est aussi par amour pour le peuple russe, naturellement généreux, avide de science, capable de miracles artistiques, que nous maudissons ses bourreaux. Ainsi, aux beaux jours de l'Alliance franco-russe, lorsque les dames de l'aristocratie républicaine lançaient des œillades...

respectueuses aux princes et aux grands ducs, De Pressensé, Jaurès, Anatole France dressaient les victimes et les martyrs du tzarisme devant l'héritier dégénéré de Pierre le Grand.

### LES BEAUX COTES DE LA DICTATURE

On sait tout cela et cela n'avance à rien de le répéter. Mais c'est que chaque jour les propos et les attitudes de certains que l'on classait parmi les plus fermes, nous étonnent si brutalement que nous ne pouvons leur accorder, au titre de circonstances atténuantes, que l'excuse de l'ignorance ou de l'amnésie.

On peut laisser M. Mauriac saluer la dépouille de Marcel Cachin, qui personnifia pendant quarante-quatre ans la lâche soumission au mensonge triomphant. On se résigne moins facilement à lire sous sa plume académique, parmi d'heureuses sentences sur les violences colonialistes, un désinvolte rappel de la tragédie hongroise... comme si le silence sur celle-ci de ses « fellow-travellers » les qualifiait pour incriminer la politique Lacoste en Algérie et en Tunisie.

Mais on reste confondu par l'empressement fébrile avec lequel des syndicalistes et des libéraux soulignent les beaux côtés de l'U.R.S.S.

La compétition sur le plan scientifique ou militaire des deux grandes puissances mondiales ne touche en nous que l'animal craintif livré aux éléments. A quoi bon préciser encore que le caractère socialiste d'un régime ne se révèle pas par les courbes de production ou les performances scientifiques ? Mais peut-on découvrir dans la réalité soviétique quelque chose qui marque la rupture avec les valeurs culturelles et les appareils techniques du monde capitaliste ? Cherchons au sein des institutions qui marquent les tendances fondamentales du régime. L'enseignement nous offre à cet égard un terrain solide d'observations et d'expériences.

### LOUANGES AUX SEIGNEURS DE MOSCOU...

Convenons que les panégyristes ne manquent pas. Et qu'ils usent facilement du style de « la légende dorée ».

Un personnage de Bernard Shaw — coiffé de la mitre archiépiscopale — appelle miracle « ce qui confirme la foi ».

Confirmer, cela veut dire simplifier et amplifier. Réduire à zéro ce qui existait avant ; élever au rang de résultats les prévisions lyriques de la propagande ; glisser sur les contraintes politiques qui ont épuré le personnel, falsifié les manuels, asservi les âmes... c'est ainsi que l'on décrit le miracle. L'officiel bulletin de l'**Education nationale** avait consacré, il y a six ans, quelques pages « édifiantes » à l'enseignement en Pologne. C'était avant la mort de Staline et l'avènement de Gomulka. Les rectifications d'amis socialistes et syndicalistes polonais en exil n'ont pas été enregistrées par les fonctionnaires obligeants et adroits qui dirigent la publication. On sait aujourd'hui, par des documents officiels, ce que fut en Pologne la terreur stalinienne. On sait aussi que la jeunesse ainsi choyée par le système se plaça à la pointe des combats qui, en Allemagne orientale, en Pologne, en Hongrie, en U.R.S.S. ébranlèrent le régime. Quelle ingratitude ! Mais puisque Gomulka semble triompher, on pourra dire dans l'**Education**



nationale... que ce deuxième... « miracle » annule le premier.

Toujours dans le style panégyriste, on exalte un apôtre soviétique à qui la grâce du Saint des Saints, de Staline lui-même, offrit une place éminente dans l'Eglise triomphante. Il s'agit de Makarenko, dont on publia en 1931 le **Poème pédagogique**, glorifié dans l'**Ecole libératrice** de février 1958, sous la signature — hélas ! — de Louis Dumas.

Le nom de celui-ci n'est pas inconnu aux lecteurs de la « R.P. ». J'ai déjà dit, ici-même, mon amitié pour l'homme et mon respect pour son œuvre pédagogique et internationaliste.

Suis-je victime de cette ironie dont il usait si souvent dans nos réunions ? Je ne puis comprendre les motifs de l'exhumation à laquelle il préside. Makarenko a sans doute joué un rôle important dans le reclassement des enfants vagabonds et rebelles, par l'exemple de la communauté qu'il anima. Les anciens se souviennent du beau film : **Le chemin de la vie** qui émut et enthousiasma ceux-là même qui avaient rompu avec le bolchevisme. A ce titre, on peut louer son effort. Mais pourquoi lui attribuer une gloire qui l'on refuse à d'autres apôtres du sauvetage de l'enfance, qui n'ont pas eu la chance d'être protégés par le Père des Peuples ? En 1930, c'était Bakulé que Louis Dumas introduisait à la Bourse du travail : Bakulé et son admirable chorale enfantine, dispersée par le déficit financier, bien avant l'entrée d'Hitler à Prague.

Mais c'est que Makarenko — à la différence de Bakulé et de John Dewey (le grand éducateur américain à qui l'**Ecole libératrice** n'a pas consacré une ligne lors de sa mort) — représente une étape dans l'histoire de la pédagogie soviétique. Une étape ?... Une régression. Car son rôle fut réactionnaire au sens propre du terme.

On peut difficilement parler de l'Ecole soviétique si l'on n'a pas lu le livre — d'une rare honnêteté — que nos amis Ida et Nicolas Lazarevitch lui ont consacré.

L'enseignement dans la première période des lendemains de 1917 y est décrit sans indulgence. Ce fut sans doute par une affolante aberration que l'on voulut imposer une pédagogie radicalement nouvelle à un peuple mobilisé dans la guerre civile, à des enfants analphabètes et déficients, à des maîtres formés sous l'ancien régime.

Il fallait une réadaptation. L'originalité de Makarenko a peut-être tenu dans un bon sens élémentaire de maître d'école. Convient-il pour cela d'élever ses recettes pédagogiques à la hauteur d'un système et d'un idéal ? Des maîtres qui ironisent grossièrement sur « les activités libres », sur « l'auto-discipline », sur « la méthode des tests »... j'en ai rencontré en grand nombre dans nos écoles. Au début de ma carrière, j'encaissai un sermon — pas drôle, celui-là — d'un vieux directeur, parce que j'avais l'outrecuidance d'utiliser dans ma classe le remarquable cours d'histoire... de Louis Dumas, basé exclusivement sur l'étude de documents authentiques.

Quant aux défilés militaires — si esthétiques — recommandés par Makarenko pour renforcer la... discipline spontanée, Louis Dumas ne semble pas en être scandalisé. Il évoque à ce sujet les bataillons scolaires de la Troisième République... qui n'ont pas résisté à la poussée démocratique, socialiste et syndicaliste de la fin du siècle dernier. Par pudeur, Dumas ne parle pas, à ce propos, des balillas de Mussolini... et des pupilles d'Hitler ou de Déat.

## SOUS LE SIGNE DE LA REVOLUTION

Cette étape où l'on place Makarenko mérite en effet d'être signalée par une lumière plus vive.

En 1950, je rapportais des Etats-Unis une revue d'étudiants pacifistes — **Anvil** — où j'étais remarqué l'article d'une jeune licenciée, Gertrude Black,

intitulé : **L'éducation derrière le rideau de fer**. D'une traduction rapide, je tire quelques extraits qui n'ont pas vieilli.

*Des institutions fournissent à l'historien une fonction complémentaire à leur intérêt propre. Elles peuvent être étudiées en tant que baromètres importants qui reflètent les rapports sociaux, les attitudes et les traditions qui constituent le système social.*

*L'éducation est peut-être à ce point de vue, la plus sensible. Car la nature de l'être humain qu'une société désire créer doit évidemment se rattacher directement à son système social et sa valeur. L'éducation, dans un Etat totalitaire reflète dans une forme évidente les « standards » de la société. L'exemple bigarré de l'éducation américaine, qui comprend l'usage du châtimement corporel dans le Sud et de nombreuses écoles nouvelles en d'autres endroits reflète la politique et l'idéologie américaines.*

*C'est en considérant cela que nous abordons le développement de l'éducation russe depuis la Révolution d'Octobre 1917. Dans une société planifiée telle qu'elle existe en Russie, où l'éducation est entièrement une fonction d'Etat, son étude en tant que baromètre social pourra être particulièrement démonstrative.*

*L'histoire de l'éducation depuis 1917 en Russie présente deux phases distinctes. Nous commencerons par la période de 1918 à 1929.*

*Les changements profonds provoqués par la Révolution intervinrent dans l'éducation. Presque tout sauf les éléments matériels du vieux système scolaire fut détruit. Malgré le bas niveau d'un pays arriéré, les théories les plus avancées de l'éducation furent formulées. Ce fut une période d'expérimentation, d'initiative créatrice.*

*Les hommes qui en prirent la direction furent des partisans de l'école nouvelle. La méthode des cours et de la discipline fut abandonnée en faveur de la « manière d'apprendre empiriquement » ; l'unité de la classe fut dissociée par les cercles d'études et les laboratoires. La matière du sujet ne fut pas donnée artificiellement à l'enfant mais rattachée à sa propre expérience et aussi coordonnée au milieu social. L'élève devint un investigateur et non un récipiendaire passif.*

*La discipline était la « self-discipline », une réaction naturelle de l'être humain provoquée par sa propre expérience. L'instituteur dirigeait les investigations de l'élève par des séries de questions et des documents.*

*Avec l'abandon de l'unité de la classe et de la leçon par les manuels, la discipline et le règlement disparurent. Le silence n'est plus une nécessité car l'enfant apprend à présent non seulement en écoutant mais en réalisant. L'élève tranquille, passif, obéissant n'est pas le « meilleur » élève. Très souvent, c'est précisément cet élève qui est le pire d'un point de vue psychologique puisque la crainte de la répression peut être à la base de sa sagesse.*

*Aucune sanction ne fut tolérée. On n'encourageait pas l'élève à adopter une attitude de respect envers le professeur.*

*Les examens furent supprimés. Ce fait montre assez qu'une révolution avait eu lieu en Russie. Les écoles expérimentales, signe évident de liberté dans une société furent encouragées.*

*John Dewey écrit dans « Impressions de la Russie Soviétique » : « Je n'ai jamais vu nulle part au monde une si grande proportion d'enfants intelligents, heureux. »*

*Pour la première fois peut-être dans l'histoire, le patriotisme a disparu de l'enseignement. Les enfants devinrent membres d'une communauté mondiale. L'éducation socialiste fut dans cette courte période soumise au plus haut idéal social : la fraternité et la solidarité internationales.*

## LE GRAND TOURNANT DE 1929

Gertrude Black reconnaît que les éducateurs révolutionnaires se heurtèrent à des obstacles formidables. Nos amis Lazarevitch sont beaucoup plus sévères qu'elle sur cette période d'improvisations révolutionnaires. Mais ce sont les tendances gouvernementales qui nous voulons apprécier ici.



Or, avec la consolidation de la dictature, la bureaucratie introduit une nouvelle hiérarchie sociale et s'oppose à la classe ouvrière et à la paysannerie. La collectivisation brutale de l'agriculture en 1929 aboutit, avec un régime de terreur, à la disparition des restes de démocratie qui avaient persisté pendant vingt ans.

Cela se produisit dans l'enseignement par l'abandon des méthodes nouvelles, le retour aux valeurs anciennes : discipline, obéissance, sanctions, autorité absolue du directeur.

*Ensuite vint une série de mesures qui provoquèrent la rupture complète avec les objectifs de l'enseignement établis au début du gouvernement révolutionnaire. Les écoles expérimentales furent abolies. Les examens furent réintroduits par les décrets de 1932. L'enseignement « polytechnique », qui combine le travail manuel et les principes scientifiques fut abandonné en 1937. Ainsi, les oppositions de classe qui devenaient réelles dans l'économie russe et dans la vie sociale se reflétèrent dans l'éducation.*

*Les Américains qui sympathisent avec le régime russe et qui envoient leurs enfants dans des écoles nouvelles seraient les premiers à les retirer si l'on adoptait les modèles russes actuels.*

*Le changement total des méthodes d'enseignement qui eut lieu en Russie après 1930 présente un parallèle surprenant avec les innovations introduites par les nazis dans l'enseignement allemand. L'Allemagne avait été célèbre pour ses écoles expérimentales. Hitler les abolit. La souplesse dans les programmes d'étude fut également éliminée. Comme sous le régime totalitaire de Staline, la discipline et l'obéissance furent exigées dans les écoles.*

*Les caractères que l'Etat nazi exige et que l'école doit respecter sont : l'ordre, l'obéissance, le patriotisme et l'adoration du chef.*

*« La culture de l'esprit du patriotisme soviétique dans la plus jeune génération » comme « la plus importante tâche de l'éducation morale du pays » énonce, si nous remplaçons le mot « Soviet » par « Allemand » précisément le but de l'éducation nazi. L'enseignement de la religion dans les écoles nazies fut remplacé par une religion laïcisée des gloires d'Allemagne, de ses héros de guerre et de son suzerain héros, Hitler.*

*Les similitudes entre l'enseignement nazi et l'enseignement russe ne sont pas accidentelles. Elles reflètent les similitudes entre deux dictatures totalitaires. La discipline et l'obéissance à l'école, le patriotisme, la soumission aux chefs constituent une excellente préparation à la vie totalitaire.*

## **STRATIFICATION DES CLASSES ET SEPARATION DES SEXES**

Gertrude Black aborde enfin deux questions majeures que nous avons déjà posées.

C'est d'abord l'institution du « lycée payant ». C'est ensuite la suppression de la coéducation.

Avec raison, elle indique que la gratuité de l'enseignement primaire — aujourd'hui à peu près généralisée — s'impose nécessairement dans une société industrielle. Mais ce qui consacre la formation d'une classe privilégiée, c'est le payement des études secondaires et supérieures.

Le décret du 2 octobre 1940 fixe la rétribution des familles à 150 et 200 roubles par an dans les écoles secondaires, à 400 et 500 roubles dans les écoles supérieures (à cette époque, d'après l'auteur, le salaire mensuel moyen de l'ouvrier atteignait 287 roubles).

L'enseignement supérieur prépare aux hautes fonctions de l'Etat. La carrière des enfants dépendant surtout de leur origine sociale, on assiste donc en 1940 à la stabilisation héréditaire d'une classe privilégiée.

La suppression de la coéducation en 1943 apparaît aussi comme une mesure proprement réactionnaire. On affirme encore officiellement en 1937 que « l'égalité des sexes est un axiome de la foi communiste et qu'elle impose la coéducation ».

En 1943, on proclame « que l'éducation séparée est nécessaire pour former les meilleurs citoyens qui créeront les plus belles familles ».

Là encore, analogie avec le régime nazi. La maternité, première obligation de la femme, correspond au service militaire, première obligation de l'homme.

La coéducation, en effet, a été abandonnée en U.R.S.S. parce que l'on a imposé aux enfants, dès l'école primaire, deux heures de préparation militaire par jour.

## **LA CONTRE-REVOLUTION NE PEUT ETRE VAINCUE QUE PAR UNE NOUVELLE REVOLUTION**

On nous objectera qu'une évolution en sens contraire s'accomplit depuis la mort de Staline. Il semble que l'on soit revenu partiellement — et sans doute pour des raisons matérielles — à la coéducation (on sait que des écoles géminées existent en France et dans presque tous les pays occidentaux).

Khrouchtchev a annoncé en 1956 la gratuité de l'enseignement secondaire. Même si celle-ci est actuellement réalisée, le grand pays socialiste ne pourrait que s'aligner avec un très long retard sur les pays capitalistes, tels les Etats-Unis, la France, l'Angleterre, l'Australie, la Finlande, les Pays-Bas, la Suisse, etc.

Ces changements ne signifient pas un nouveau cours révolutionnaire : rien dans les mesures les plus apparemment démocratiques ne marque la rupture avec le système capitaliste. L'adaptation sociale aux processus accélérés des mutations économiques et techniques n'impose aucun renversement violent des bases fondamentales du capitalisme. Sinon, il faudrait reconnaître que sur cette voie les démocraties occidentales avancent plus rapidement que l'Etat soviétique.

En d'autres termes, la rétribution scolaire survenant vingt-trois ans après l'octobre 1917 institue une classe privilégiée, héréditaire. En dix-huit ans, la consolidation des privilèges s'est accomplie et on peut — peut-être sous la pression d'éléments dynamiques — supprimer le « cens scolaire » sans détruire les bases de la hiérarchie sociale.

Au reste, la question n'est pas là. Il s'agit de la sanctification de Makarenko, par la grâce stalinienne, lorsque l'on a liquidé l'héritage d'octobre 1917. En fêtant le saint, vous célébrez le triomphe de la contre-révolution.

C'est intentionnellement que j'ai tiré de mes tiroirs les propos d'une étudiante américaine, vieux de huit ans, antérieurs à la mort de Staline. Ma malignité voudrait embarrasser les logiciens.

Car ce groupe d'étudiants qui poussait le pacifisme jusqu'à l'objection de conscience ne sacrifiait rien au conformisme américain. Ces rebelles dont les aspirations nous paraissent un peu utopiques en 1950, qui se sont peut-être « assagis » depuis, prenaient parti avec une remarquable netteté, alors que le conflit entre les deux empires enflammait la Corée.

L'article cité associe l'idée révolutionnaire et la libération de l'enseignement. On peut douter du réalisme des commentaires politiques et de l'efficacité des méthodes pédagogiques. Mais là, nous touchons à l'essentiel. La révolution ouvrière doit assurer le triomphe de valeurs nouvelles.

Celles-ci ne favorisent peut-être une industrialisation accélérée. En les reniant, réussit-on plus facilement la fabrication des Spoutniks ? Si oui, il faut dire que la contre-révolution s'impose lorsqu'on veut édifier une puissance impériale. Le dire sans hypocrisie. Ne pas chausser Robespierre ou Babeuf des bottes de Napoléon. Ne pas accrocher la barbe du Christ au menton de Néron. Ne pas suspendre un médaillon de Karl Marx sur l'uniforme du maréchal Staline ou du général Khrouchtchev !

**Roger HAGNAUER.**



# NAISSANCE DE L'ÉTAT ARABE UNI

L'Etat arabe uni, issu de la fusion de l'Egypte et de la Syrie, vient d'être proclamé au Caire par les deux présidents Gamal Abdel Nasser et Choukry Kouatly. Désormais, les deux pays n'en formeront plus qu'un. Il n'y aura qu'un drapeau, un président, un gouvernement, un parlement, une armée.

A ce sujet, il faut, pour commencer, dire, ou plutôt redire, que l'affaire regarde les Arabes exclusivement. Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes ne doit pas être à sens unique ; si un peuple a droit à l'indépendance lorsqu'il la désire, on doit aussi bien admettre que deux peuples ont le droit de n'en plus former qu'un seul, si telle est leur volonté.

Cependant, la façon dont l'événement se produit donne matière à réflexion. La fusion était prévue, mais pas si rapidement. On s'attendait à de larges négociations, à des discussions difficiles, notamment sur la question du régime politique. Depuis la chute de Chichakly, la Syrie était un pays démocratique, où, à la seule exception du Parti Populaire Syrien après l'assassinat du colonel Malki, les formations politiques s'affrontaient librement. Malgré la popularité personnelle dont jouissait Abdel Nasser, on n'aimait pas beaucoup, à Damas, le régime de la dictature militaire. Pourquoi ce brusque revirement, marqué par l'acceptation pure et simple des propositions égyptiennes : suppression des partis syriens et formation d'une seule organisation nationale ?

Il faut d'abord remarquer que les partis syriens qui ont accepté ce sabotage sont ceux de la coalition gouvernementale : Parti nationaliste (Choukary Kouatly - Sabri Assali), Parti socialiste de la Renaissance Arabe (Akram Haurani - Salah Bitar), Bloc démocratique (Khaled El Azem). Le Parti communiste de Khaled Bagdache a approuvé le principe de la fusion égypto-syrienne (toute sa politique précédente l'y obligeait), mais a au dernier moment pris position, bien en vain, contre la suppression des partis. Enfin, on vient d'annoncer que le Mouvement de Libération arabe, fondé par Chichakly, avait accepté de se saborder.

Quels partis restent-ils, qui puissent être opposés à la fusion ? D'abord, évidemment, le Parti Populaire Syrien qui, bien qu'illégal, donne encore parfois signe de vie (plus, il est vrai, au Liban qu'en Syrie même). Mais aussi le Parti Populiste, très opposé à la politique étrangère égyptienne et syrienne actuelle, et qui, lui, souhaitait la fusion entre la Syrie et l'Irak, le fameux « Croissant fertile » sous la couronne Hachémite et sous l'égide de l'Angleterre. Or, dans les circonstances présentes, aucun de ces deux partis ne pouvait effrayer ses adversaires, au point de les pousser dans les bras de l'Egypte.

Par contre, la peur du communisme a pu jouer. Cela me paraît même probable. Certes, les affirmations de la presse occidentale concernant la « satellisation » de la Syrie étaient peu sérieuses. Les accords commerciaux entre la Syrie et l'U.R.S.S. n'étaient accompagnés d'aucune concession politique et rien n'était changé au régime syrien. Mais il est vrai que le prestige de l'U.R.S.S., et par conséquent du communisme, était devenu très grand en Syrie, et que l'armée elle-même n'était pas insensible à la propagande du parti de Bagdache. Que cela ait effrayé les dirigeants syriens au point de les faire renoncer à la démocratie, ce n'est pas impossible. La dictature égyptienne a dû leur paraître le meilleur moyen d'empêcher les tendances révolutionnaires de se développer en Syrie : et pour que l'on ne puisse

s'y tromper, il a été tout de suite annoncé que les communistes ne pourraient adhérer à la nouvelle Union nationale. Ce sont donc eux, les communistes, qui apparaissent comme les principales dupes de l'opération.

Mais les socialistes, en acceptant la suppression de leur parti, font un aussi mauvais marché. Comment pourront-ils lutter, au sein d'une organisation d' « Union nationale », pour défendre les intérêts des ouvriers et paysans syriens ? Comment ne voient-ils pas qu'ils seront forcément submergés, dans la nouvelle organisation, par les bourgeois de toutes sortes qui leur imposeront silence au nom du patriotisme arabe ? La vérité est que le mirage de l'unité arabe a été plus fort que les convictions socialistes des leaders du Parti. Du moins de certains d'entre eux, car si l'on cite beaucoup, dans les journaux, Akram Haurani et Salah Bitar, par contre on ne parle plus jamais de Michel Aflak, le plus marxiste des dirigeants du « Parti Socialiste de la Renaissance arabe ». Ce silence cache-t-il des désaccords ou une mise à l'écart qui demeurerait dans l'ombre ? Cela ne m'étonnerait pas, mais je n'ai aucune information à ce sujet.

On peut aussi s'étonner du manque de démocratie avec lequel la fusion a été effectuée. Ces peuples ont été appelés à se prononcer après coup, quand le fait était accompli. Aucun parti, dans l'intervalle, n'a eu la possibilité d'inviter les électeurs à voter contre la fusion, et les résultats du plébiscite n'étaient pas douteux. Il est également certain que le premier Président de l'Etat arabe uni, Gamal Abdel Nasser, aura pour but, en Syrie comme en Egypte, d'empêcher les masses arabes de déborder les organisations gouvernementales, et de dépasser les limites de la révolution bourgeoise, qui continuera à se dérouler dans ces pays, en se gardant à gauche plus qu'à droite.

En dehors de cela, l'avenir demeure incertain. D'autres pays arabes se joindront-ils à l'Egypte et à la Syrie ? Les peuples de Jordanie et d'Irak le souhaiteraient certainement, mais les rois feront tout pour l'empêcher, avec l'aide des Anglais et des Américains, qui ne voudront pas perdre leurs alliés du Moyen-Orient.

D'autre part, l'Etat nouveau s'efforcera-t-il dans un avenir proche de liquider Israël, ou bien au contraire, se sentant plus fort et de ce fait craignant moins l'Etat juif, négociera-t-il un *modus vivendi*, moyennant un droit de libre passage à travers le désert du Néguev ? Certaines phrases de Nasser semblent indiquer que cette seconde possibilité n'est pas à exclure. Mais cela ne prouve rien.

En tous cas, ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que de par la formation du nouvel Etat, l'Angleterre est perdante, puisque l'unité arabe ne se fait pas de la façon qu'elle avait souhaitée ; la France également qui, en temps normal, conservait de bonnes relations avec la Syrie et le Liban, et qui voit ces pays, surtout le premier, s'éloigner d'elle par suite de sa politique absurde en Algérie et à Port-Saïd ; et aussi l'U.R.S.S., dont les amis syriens ne pourront plus se faire entendre au grand jour. Restent les Etats-Unis, qui demeurent dans l'expectative, se demandant si le nouvel Etat sera au Moyen-Orient un facteur d' « équilibre » ou de « trouble ». Les masses arabes, elles, n'y gagneront que si elles savent trouver, à travers des conditions de lutte plus difficiles, du moins en Syrie, de nouveaux moyens d'exiger l'amélioration de leur niveau de vie.

J. GALLIENNE



## « LE PACTE COLONIAL »

« Juge et partie », la France paraît incapable de tout autre comportement en matière coloniale.

L'école, la presse, ont fait de l'indigène et de notre rôle civilisateur un cliché tel qu'il fait automatiquement image dans notre esprit, chaque fois qu'il est question de l'Asie ou de l'Afrique.

Il nous est impossible de chasser cette image, même en face de la « pacification » de Lacoste. Nous ne pouvons croire que les héritiers de ceux qui firent la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen puissent être tombés si bas.

Hélas ! les descendants des hommes de 89 n'en sont pas à leur coup d'essai. Les horreurs de cent ans de capitalisme en Algérie — sans compter celles commises ailleurs — attestent notre cruauté dans le passé et la confirment dans le présent.

Pourquoi n'avons-nous pas publié plus tôt ce rapport de notre conduite en Algérie ? C'est qu'il nous était apparu jusqu'ici superflu. Nous pensions que la politique Lacoste-Bugeaud aurait suffi à soulever contre elle toute la France. Cela n'a pas été.

L'impérialisme a fait des ravages dans l'esprit et le cœur des travailleurs français, même parmi les amis qui partageaient notre émotion, à la lecture des deux numéros de la « R.P. » que nous consacrons à célébrer à notre façon le centenaire de la conquête.

Le martyre subi par l'Algérie nous faisait alors frémir d'indignation, rien qu'en apprenant cent ans après ce qu'il fut. Aujourd'hui qu'il s'étale devant nos yeux, et que l'esclave brise ses chaînes, nous ne le voyons plus, ce martyre ! Aberration de la sensibilité ? Couardise ? Calcul sordide ? Un peu de tout à la fois, sans doute.

Quoi qu'il en soit, et sans être sûrs d'être entendus, nous avons le devoir de tirer de l'oubli des faits aussi considérables que cent ans de capitalisme en Algérie. Ils rafraîchiront la mémoire de certains et feront réfléchir ceux qui ne les connaissent pas, qui doivent être nombreux, car l'école et les journaux savent être muets sur des actes que l'on croit avoir intérêt à tenir sous le boisseau.

Ceux qui ne savaient pas, surtout, devaient être informés.

Et pour que notre témoignage d'hommes épris de liberté soit le plus complet possible dans le procès Algérie contre France, nous ferons le point à la veille de la révolte des travailleurs algériens, le 1<sup>er</sup> novembre 1954.

Syndicalistes, c'est à une organisation syndicale, la Confédération Générale des Travailleurs Algériens (C.G.T.A.) que nous avons demandé les documents qui vont suivre.

Parmi les publications de la C.G.T.A., nous avons retenu la brochure sur le système économique et social avant le 1<sup>er</sup> novembre 1954 ou « Pacte colonial », brochure particulièrement destinée aux militants de la C.I.S.L., c'est-à-dire à des camarades de combat à qui on n'a pas le droit de raconter des histoires, d'autant plus qu'il serait difficile de leur en faire accroire. Une confédération qui groupe près de 50 millions de syndiqués parmi les travailleurs du monde libre doit compter pas mal d'hommes avertis.

Voici donc un tableau édifiant de la situation au 1<sup>er</sup> novembre 1954.

### CONSIDERATIONS GENERALES

« Aux responsables français qui n'ont cessé, depuis le 1<sup>er</sup> novembre 1954, de répéter que le problème puise ses causes dans le malaise social et économique, les organisations nationales algériennes répondent que l'origine du mal réside dans la nature même du système colonial qui régit les destinées du peuple algérien depuis 1830. Cela signifie que les raisons de la lutte armée du peuple algérien sont d'ordre politique », en d'autres termes « que le peuple algérien ne saurait trouver la voie de son plein épanouissement... tant qu'il n'a pas acquis les moyens de gérer librement ses propres affaires... »

« Gérer librement ses propres affaires », qui ne trouve ce postulat légitime ? Personne, évidemment, surtout au pays des Droits de l'homme et du citoyen. Du moins en principe, car, en fait, les travailleurs de France **ne veulent pas savoir** qui a fait de l'Algérie « un peuple de misère ». Les militants de la C.G.T.A. se sont trouvés seuls à en informer le monde.

### LES MAITRES DE L'ALGERIE

Henri Borgeaud, sénateur radical d'Alger, est l'homme de la vigne. Propriétaire du domaine de la Trappe (40.000 hl de vin par an), il est actionnaire de nombreuses sociétés agricoles, industrielles, minières de transports.

Georges Blachette, député d'Alger, représente la plus grande fortune du Parlement français : 1 milliard 500 millions de revenus annuels. C'est l'homme de l'alfa. Il contrôle ou dirige des affaires industrielles et minières.

Laurent Schiaffino, sénateur d'Alger, président de la région économique d'Alger, l'homme des trusts, transports, mines...

Ces hommes font partie ou dirigent les groupements financiers et banques qui contrôlent toute la vie du pays :

- le groupe de « Banque de l'Union Parisienne Mirabaud » ;
- le Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie ;
- la Banque Industrielle de l'Afrique du Nord ;
- l'Union des Mines.
- le Comité des Houillères.

### SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

**L'agriculture.** — L'Algérie est un pays dont l'économie est à base agricole.

L'agriculture fait vivre près de 80 % de la population active musulmane et 12,5 % de la population active européenne.

Or comment les terres sont-elles réparties ? Voyez ce tableau :

	Européens	Musulmans
Moins de 10 ha .. ..	8.202	391.021
De 10 à 50 ha .. ..	7.002	118.041
De 50 à 100 ha .. ..	3.969	15.483
De 100 à 500 ha .. ..	5.170	3.015
Plus de 500 ha .. ..	1.175	0
	<hr/>	<hr/>
	25.517	527.560

En tout, il y a 2.720.000 hectares appartenant à 25.000 propriétaires européens, soit une moyenne de 108 ha (dont 62 productifs), par propriétaire, et



7.672.000 hectares pour 532.000 propriétaires musulmans, soit une moyenne de 14 ha (dont 5 productifs).

Ainsi, alors que les propriétaires européens exportent pour 105 milliards de francs (en 1953), sur une production globale de 190 milliards, le revenu moyen du fellah est de moins de 20.000 francs par an.

**L'industrie.** — La France n'a pas intérêt à industrialiser l'Algérie qui reste, uniquement, « source de matières premières et débouché pour les produits manufacturés français ».

« Il ne nous appartient pas, disait en 1944 le directeur des Affaires économiques algériennes, de prendre l'initiative de l'industrialisation, ce qui nous donnerait vis-à-vis de l'industrie française une position agressive en tant que colonie. »

Sur un total d'investissements de 149 milliards, en 1940, la part réservée à l'industrie s'élevait à 1 milliard 14 millions.

**La situation démographique.** — Plus de la moitié de la population a moins de 20 ans, 320.000 enfants de plus, chaque année. Charge croissante que ne compense aucun accroissement ni de la production agricole ni de la production industrielle. Au contraire, la production agricole par hectare est tombée de 5 quintaux de blé (1830) à 3 quintaux.

**Les lois sociales.** — Dans un pays où il existe une pareille situation démographique tandis que la production recule, on ne s'étonnera pas de dénombrer 2.000.000 à 2.500.000 chômeurs musulmans. Mais, même les hommes qui trouvent du travail sont victimes de l'injustice sociale et des discriminations entre travailleurs musulmans et travailleurs européens, sur le sol algérien.

D'après certains recoupements effectués à partir des statistiques de la Caisse des allocations familiales en 1953, le salaire moyen était de 15.152 francs par mois pour 393.151 salariés.

Signalons que sur 393.151 salariés, seuls 170.000 étaient permanents en 1953 et que les salaires légaux ne sont pas respectés du fait de la concurrence de la main-d'œuvre et de la **déficience du contrôle.**

Pour ceux qui n'auraient pas encore compris pourquoi le colon tient davantage à des propriétés en Algérie qu'à des propriétés équivalentes en France, voici quelques chiffres sur les salaires journaliers dans l'agriculture :

**France** (depuis le 12 avril 1955) :

Zone la plus forte : 1.107,45, 9 heures de travail

Zone la plus faible : 890,10, 9 heures de travail

**Algérie** (depuis le 18 avril 1955) :

1<sup>re</sup> région : 427 francs, 12 à 14 heures de travail par jour.

2<sup>e</sup> région : 390 francs, 12 à 14 heures de travail par jour.

3<sup>e</sup> région : 340 francs, 12 à 14 heures de travail par jour.

Avec possibilité de faire respecter les lois sociales **uniquement** en France.

Nous avons parlé de discriminations entre Européens et Musulmans. Il existe, pourtant, dans certaines entreprises, une égalité de salaires entre eux, mais les Européens y occupent, d'une manière générale, les postes de maîtrise.

Dans le Bâtiment, le salaire annuel est évalué à 82.942 francs. Aucun Européen ne travaille à un taux aussi dérisoire. Les Européens y sont pour la plupart des spécialistes recrutés à l'étranger.

**Les avantages sociaux** (salaires indirects). — En France, les accidents de travail, les allocations familiales et les assurances sociales relèvent d'un régime unique ; rien de semblable en Algérie, « terre française ».

a) **Accidents du travail.** — La notion accident « risque social » acceptée en France en 1945 n'est pas reconnue en Algérie. Cependant l'employeur est obligé de s'assurer pour couvrir le risque, uniquement dans les secteurs industrie et commerce ;

b) **Allocations familiales.** — Pour les salariés du commerce et de l'industrie seulement. Le taux des allocations est fonction du salaire, celui-ci varie donc d'un employé à l'autre. Une prime de scolarité de 2.000 francs a été ajoutée pour améliorer ce régime, mais alors que cette mesure touche tous les Européens, la scolarisation déficitaire de leurs enfants ne permet pas à tous les Musulmans d'en bénéficier.

**Dans le secteur agricole,** seuls les 170.000 employés permanents des coopératives et caisses agricoles touchent des allocations familiales, à des tarifs fantaisistes. Les autres employeurs : terriens, viticulteurs, s'opposent farouchement à l'application de cette loi favorable au salarié musulman père d'une famille nombreuse.

**La Sécurité sociale.** — Mêmes variations et mêmes distinctions que pour les allocations familiales. Les taux des assurances maladie, invalidité, décès, ne correspondent pas à ceux de France.

## LA FONCTION PUBLIQUE

**Cadre métropolitain** (Justice, Enseignement). — Mêmes avantages que ceux accordés en France, avec, en plus, 33 % d'indemnité coloniale.

Le cadre métropolitain est peu accessible aux indigènes : chasse gardée pour ses avantages et aussi parce que là se trouvent tous les leviers de commande.

**Cadre algérien.** — Deux catégories d'administrations : l'une à personnel mixte (Européens, Musulmans) et l'autre à personnel strictement musulman. Dans cette dernière catégorie, le recrutement, les indices, les indemnités diffèrent totalement de la première. Une inégalité flagrante sépare les deux catégories.

## SITUATION SCOLAIRE

Rien n'a été négligé par les impérialistes français pour placer l'indigène en état d'infériorité constante. Leur politique de scolarisation en fournit une preuve supplémentaire.

1) Tous les enfants européens sont scolarisés, contre 19 musulmans sur 100.

2) 2.400.000 enfants musulmans errent dans les rues.

3) 50 % des classes ont des effectifs qui dépassent 50 élèves ; 50 % fonctionnent au régime de la mi-temps.

4) La langue enseignée est le français, langue en fait étrangère aux familles algériennes.

5) La langue arabe est enseignée en tant que langue étrangère, au même titre que l'anglais ou l'espagnol.

En novembre 1954, l'Université d'Alger compte une moyenne de :

— 1 étudiant européen pour 227 habitants

— 1 étudiant musulman pour 15.342 habitants

Pendant que l'on note une diminution sur les crédits d'équipement :

	1952-53	1953-54	1954-55
Enseignement supérieur . . . . .	205.000	180.000	160.000
» secondaire . . . . .	700.000	600.000	590.000
» technique et professionnel . . . . .	750.000	711.000	625.000
» primaire . . . . .	2.470.000	2.191.000	2.330.000
Ecoles de douars . . . . .	805.000	760.000	760.000



Alors que le nombre d'enfants d'âge scolaire de 6 à 14 ans représente 25 % de la population (en France, 12 %) par an. (Recensement de 1948.)

**Enseignement primaire.** — Le nombre des enfants non scolarisés augmente chaque année. Il est de 340.000 environ en 1954-55.

Les maîtres dénoncent la carence des autorités. « Si l'on n'inaugure pas une politique révolutionnaire, la situation tragique actuellement deviendra catastrophique. » Pour scolariser chaque année 340.000 élèves nouveaux, il faudrait 6.800 classes au minimum, soit des crédits d'équipement de 15 milliards environ, c'est-à-dire sept fois le montant alloué en 1954-55.

Carence des autorités et aussi gabegie. Les écoles construites par les services du Gouvernement Général (G.G.) reviennent à des prix exorbitants. Avec les crédits engloutis sans contrôle véritable, on pouvait construire une quantité d'écoles plus modestes et moins chères. Seules les communes ont ce souci. Au G.G., on s'en moque.

En plus de ce gâchis, il y a la routine administrative qui ne permet à une classe d'exister qu'après de nombreuses formalités.

**Enseignement secondaire.** — Là aussi, insuffisance et exigüité des locaux, insuffisance de crédits, alors que les effectifs croissent chaque année. Les 49 lycées et collèges d'Algérie recevaient, en novembre 1954, 34.468 garçons et filles, dont 5.308 musulmans seulement et 952 filles. « Ce nombre insignifiant est dû en grande partie à l'âge imposé aux examens d'entrée en sixième. Les Musulmans, faute de place dans les écoles, n'entrent pas à l'école avant 7, 8 ou 9 ans ; ils n'arrivent donc pas à accomplir le cycle primaire avant l'âge des examens de sixième. Ils sont d'ailleurs handicapés dès leur arrivée à l'école primaire, la langue enseignée étant une langue étrangère (le français) qu'ils ne parlent qu'en classe avec le maître, pas même avec leurs voisins de table. » Cependant, « les élèves des villes, où la scolarisation est meilleure, accèdent plus facilement à l'âge requis pour ces examens. »

Manque de personnel qualifié. « C'est ainsi qu'en 1953-54, les cours de mathématiques en classe de première au lycée franco-musulman de Tlemcen étaient confiés à un pharmacien de la ville ; ailleurs, un instituteur assurait le cours de physique dans une classe de seconde, tandis qu'ailleurs encore un jeune bachelier enseignait la littérature à ses camarades et qu'enfin de nombreuses chaires de sciences, n'étant pas pourvues de titulaires, étaient confiées à des adjoints d'enseignement. »

« Le Comité d'études algérien a estimé l'effort pour le second degré insuffisant, étant donné le nombre d'élèves qui y accèdent, mais les promoteurs de budget n'entendent pas modifier leur politique de sapes, parce que cette insuffisance ne touche que les Algériens d'origine, puisque eux seuls sont soumis à un certain « numerus clausus » colonialiste... Les dotations manifestement insuffisantes montrent l'intérêt que l'administration porte à la solution du problème et aussi l'influence prépondérante des magnats du colonialisme sur les esprits des tenants du pouvoir... Le nombre des Algériens d'origine qui arrivent, malgré tout, à passer à travers ces embûches diminue de plus en plus jusqu'à être une infime minorité dans les universités. »

**Enseignement supérieur.** — Effectifs en novembre 1954 :

	Européens	Musulmans
Droit . . . . .	1.528	179
Médecine . . . . .	714	110
Pharmacie . . . . .	369	34
Lettres . . . . .	1.175	172
Sciences . . . . .	762	62
	<hr/>	<hr/>
	4.548	557

Chiffres éloquentes.

Si le pourcentage était le même pour tous les habitants d'Algérie, l'Université d'Alger devrait comprendre 37.000 étudiants musulmans.

Si l'on compte en France :

— 1 étudiant pour 300 habitants,

on compte en Algérie :

— 1 étudiant européen pour 227 habitants européens,

— 1 étudiant musulman pour 16.342 habitants musulmans.

L'accès aux grandes écoles : Polytechnique, Centrale, Mines, Saint-Cyr... est interdit aux étudiants musulmans. Lorsqu'une « échappée » se produit, l'ingénieur des Arts et Métiers ne trouve pas d'emploi.

Aucun levier de commande ne doit être mis entre les mains de l'Algérien.

**Enseignement technique.** — On a augmenté le nombre des écoles de formation professionnelle, mais... **l'enseignement technique primaire** comporte 7.500 places pour 430.000 élèves, soit une place pour 57 élèves (musulmans et européens).

L'enseignement technique du second degré compte 2.500 élèves, environ une place pour 171 élèves des écoles primaires.

L'emploi de cette main-d'œuvre nécessite a priori une industrialisation du pays. Sans débouchés, des tourneurs, des ajusteurs, des menuisiers... deviennent : bouchers, boulangers, garçons de café...

En réalité, ces spécialistes sont surtout formés pour les occuper non en Algérie, mais en France, c'est-à-dire qu'on veut emmener les forces vives du pays à émigrer.

**Enseignement agricole.** — Pour un pays qu'on a obligé à rester essentiellement agricole (à 80 %), l'enseignement agricole est négligé, presque inexistant. 75 musulmans pour 281 élèves des écoles spécialisées. Par suite de la pression constante exercée par les colons. « Nos musulmans ne demandent qu'une chose : que l'on s'occupe de la question alimentaire. L'application d'un statut en vertu duquel on invite à construire des écoles pour former des intellectuels ? Allons donc, c'est une véritable escroquerie ! », disait M. Salacrou, devant l'Assemblée algérienne en novembre 1954.

C'est que les colons ne veulent pas d'une main-d'œuvre qualifiée ; elle les contraindrait à une révision des salaires, autrement dit : à une diminution de leurs bénéfices.

« Or ces terriens sont habitués à l'emploi de familles entières à un prix dérisoire. Ils sont habitués à cette hypothèque en espèces ou en nature qu'ils font peser sur leurs serfs obligés à des travaux sans fin dans la ferme et dans les champs. »

Pourquoi instruire les indigènes... qui exigeraient l'application de la loi, le respect de la dignité humaine !

**Enseignement féminin.** — C'est un problème qui demeure entier.

Dans les villes, une forte proportion de filles fréquentent les écoles primaires : centres de formation professionnelle, ouvriers, et commencent à suivre l'enseignement du second degré ; on rencontre même dans l'enseignement supérieur quelques étudiantes en lettres, pharmacie, droit. Une école d'infirmières ou assistantes sociales a été créée, mais l'effort est insuffisant vu les besoins de l'hygiène et de la prévention.

Dans les campagnes (classes primaires), la scolarisation des filles est très faible. Peu d'écoles reçoivent spécifiquement des musulmanes. Les filles sont inscrites avec les garçons, et reçoivent tout de même un enseignement approprié... quand l'inspecteur primaire le tolère. (Pourquoi donner des moyens à la Fatma, puisqu'elle est là du matin au soir à vous servir !)



## LA QUESTION POLITIQUE

« Se trouvant face à une telle situation, convaincue qu'un remède partiel ne saurait convenir aux problèmes qui se présentent dans tous les domaines, persuadée qu'une refonte générale du régime réglant actuellement les destinées de l'Algérie est le seul moyen de sortir de la guerre qui fait des milliers de victimes et qui compromet par ses atrocités et sa durée la coexistence des deux communautés : européens et musulmans, l'U.G.T.A., seule organisation nationale algérienne pour la grande masse des travailleurs algériens, se fait un devoir de porter à votre connaissance les principes au nom desquels le peuple algérien mène sa lutte libératrice et les buts qu'il poursuit à travers sa lutte actuelle.

« Pour prouver notre désir réel de paix, limiter les pertes en vies humaines et les effusions de sang, nous avançons une plate-forme honorable de discussion aux autorités françaises si ces dernières sont animées de bonne foi et reconnaissent une fois pour toutes aux peuples qu'elles subjuguent le droit de disposer d'eux-mêmes.

« 1) Une action immédiate destinée à apaiser les esprits et à créer un climat propice à de fructueuses négociations, comportant particulièrement :

- « — la reconnaissance de la nation algérienne, démocratique, libre et souveraine,
- « — un cessez-le-feu immédiat,

« — le rétablissement des libertés de réunion et d'expression,

« — la libération de toutes les personnes éloignées détenues ou internées, à la suite des événements en cours,

« — la suppression des camps dits d'hébergement,

« — la réintégration dans leur emploi de tous les travailleurs congédiés de leur travail.

« 2) Dans cette atmosphère détendue, définir avec les interlocuteurs F.L.N., porte-parole autorisés des peuples algériens, les relations futures entre les deux pays sur les bases de la reconnaissance de la souveraineté algérienne et aussi sur la base de l'égalité et du respect de chacun. »

Nous connaissons la réponse de la France à ce postulat : même volonté d'extermination chez Lacoste que chez Bugeaud, même pratique de la répression collective en vertu de ce principe ignoble que tout combattant a, dans ses coreligionnaires, autant de complices.

En vérité, on ne peut pas discuter avec un pays qui se nourrit de chair coloniale depuis plus d'un siècle, sans avoir eu — jamais — un haut-le-cœur. Au contraire, tel l'intoxiqué de la drogue, l'impérialisme français devient chaque fois plus enragé à la pensée de perdre sa ration... de « bicot ».

Voyez, Sakiet !

J.-P. FINIDORI.

## Lettre de Tunis

APRES SAKIET

La Tunisie sera-t-elle amenée à entrer dans la guerre ?

Le peuple tunisien est d'accord avec le président de la République sur l'impossibilité de s'entendre avec les tueurs de Sakiet-Sidi-Youssef.

Avec les autres Occidentaux ? Oui. A la condition qu'ils ne se croient pas quittes avec des larmes de crocodile ou des boîtes de lait aux survivants du B-26 du 8 février.

L'heure de la duplicité sinon de la complicité est passée. Et aussi celle du maquignonnage de la liberté.

La preuve est faite — et au delà ! — qu'il ne peut y avoir d'indépendance de la Tunisie sans l'indépendance de l'Algérie.

Faut-il aussi, au « monde libre », la preuve que ceux qui « entreront dans la carrière », avec ou après les aînés, savent répondre à l'appel du maquis ?

Prendre le maquis, n'est pas une fanfaronnade pour les hommes de ce pays. Ils connaissent les montagnes. Pour l'instant, ils tiennent les routes pour empêcher les soldats français de circuler. Avec les moyens du bord, même des tas de cailloux. Et quand ils n'auraient que leurs poitrines, ils sauraient en faire un rempart pour la liberté.

Vous le verrez, messieurs les re-conquistadores. Et vous verrez aussi le contingent se terrer. Ils ne sont pas chauds les petits gars pour votre sale boulot. Les casernes ne les attirent pas, mais pas du tout, quand ils ont eu la chance d'en sortir. Les « indigènes sont si gentils ». Ils ne les font même pas prisonniers. « Rentrez chez vous. Habillez-vous en civils... et restons bons amis. »

Les Européens, les Français sont ici plus tranquilles qu'à Paris ou dans le Midi, d'après ce que nous apprennent des gens qui en viennent.

Quelques colons, des consulats ne sont pas contents ? C'est que la terre tunisienne est réfractaire à la graine du deuxième bureau. Car la colonne de reconquête y a encore ses hommes. Main Rouge, pas morte. A preuve les cercueils — en photographie — recus par des Français de Tunisie qui ont manifesté leur indignation pour Sakiet.

Mais nous l'aurons l'indépendance, malgré le double jeu des Russes et des Français qui misent sur eux, beaucoup plus que les nationalismes naissants.

Voyez Bizerte !

## LE LOUP-GAROU ETOILE

Nous n'avons pas de « lumières spéciales » sur les quatre militaires français prisonniers du F.L.N.

Mais ce que nous savons bien, c'est que la fière attitude du président de la République, refusant de recevoir le loup-garou étoilé de Gaillard, a rempli d'aise le cœur des Tunisiens.

« Le peuple est avec nous, et demande une occasion de le montrer », écrivait Bourguiba en 1933 — réponse aux décrets de Paul-Boncour supprimant toute garantie de liberté individuelle aux deux millions de Tunisiens.

C'est aussi vrai aujourd'hui.

Gaillard se gourre, s'il s'imagine obtenir le reniement de ce peuple pour un plat de lentilles ou par la peur.

La solidarité, la fraternité des Tunisiens est acquise aux Algériens. Elle est totale et inconditionnée. Et la peur inconnue.

Enfonchez-vous bien ça dans le crâne, mon Gaillard. Et sachez que si vos histoires de brigands prennent au Palais-Bourbon, elles ne présentent aucun intérêt au pays des « Mille-et-une nuits ».

Mais sans doute le savez-vous déjà. Dans ce cas, vos députés ont bonne mine. Pantins ? Jobards ? Au choix.

## FINIE LA PREDOMINANCE, FINI LE MEPRIS

Malgré les événements, à l'atmosphère trouble des départs a succédé un apaisement des esprits étonnant, en raison du peu de temps écoulé.

Parmi les « partis », nombreux sont ceux qui reviennent et aussi ceux qui sont impatients de revenir.

« Surtout ne partez pas », lit-on dans beaucoup de lettres. « Nous n'avons plus que quelques mois pour la retraite, nous reviendrons en Tunisie », écrivent des fonctionnaires à un ancien employé des Travaux publics.

Mais ce qui frappe le plus, c'est l'attitude des Juifs. Ils cherchaient refuge partout : en Israël, en France... Citoyen tunisien ? Ce ne pouvait être qu'un piège. Il fallait fuir.

Tous n'ont pas pu fuir. Et ils bénissent le ciel de leur avoir créé des empêchements. Une question de flouss le plus souvent.

L'employée juive à la Sûreté nationale n'en croit pas ses yeux. Et la secrétaire au palais de Justice ! Déplacée pour nécessité de service, elle obtient toutes les facilités pour voir sa mère malade restée à Tunis. Et puis, sans qu'elle s'y attende, on lui propose le retour dans la capitale, avec avancement ; dans un poste où jadis les Corses lui barraient la



route impitoyablement. Elle a accepté, bien sûr, mais regrette sa ville de province où, en quelques mois, elle s'est fait de ses collègues musulmans, hommes et femmes, de vrais amis.

Il faut l'entendre. « Incroyable, ce que j'ai découvert ». Car, elle a découvert que le Tunisien musulman, s'il n'aimait pas l'usurier (espèce quasiment disparue) — et le juif le fut longtemps — ignore le mépris de l'homme.

Le mépris était l'apanage du Français. C'est par la perte de sa prédominance qu'on mesure combien il a été malfaisant. Tout ce qui n'était pas français était méprisable. J'ai entendu de mes oreilles ce mot terrible d'un homme que j'estimais : « Le dernier des Français vaut mieux que le premier des « bicots » ».

Du colon au fonctionnaire, en passant par l'employé, le Français croyait qu'il était d'une essence supérieure.

— Parce qu'il savait mépriser souverainement — ayant la force et peu de scrupules.

Le colon faisait la pluie et le beau temps chez lui et à la Résidence, souvent à Paris.

Avec le tiers colonial, le fonctionnaire se croyait au moins trois fois plus intelligent que le Tunisien.

L'employé ? Trois salaires chez les traminots : l'Italien ou le Maltais gagnait moins que le Français, et le Tunisien encore moins que n'importe quel Européen — qu'il fut conducteur ou receveur.

Comment les Français ne se seraient-ils pas crus sortis de la cuisse de Jupiter !

J'ai connu cette mentalité de féodal que seule l'indépendance pouvait déraciner.

Le juif se rend compte maintenant de la mystification. Même des Français sont purgés de leur suffisance, par le contact de la métropole furieuse et railleuse.

En leur prouvant qu'un homme en vaut un autre, la Révolution tunisienne, non seulement a mis à leur véritable place les Tunisiens — tous les Tunisiens qu'ils soient juifs ou musulmans — mais aussi les Français. Quelle leçon !

J.-P. F.

(Cette dernière note, écrite avant le bombardement de Sakiet, n'avait pu trouver place dans notre numéro de février).

## Lettre à Finidori

Mon cher Finidori,

Nous avons été plutôt surpris qu'indignés, mes camarades et moi, à la lecture de certaines divagations comprises dans ton dernier article sur la Tunisie paru dans la Révolution prolétarienne de février 1958.

S'aligner sur d'« autres » n'est pourtant pas le penchant de la Révolution prolétarienne où l'on est « sérieux ». Il y aurait l'excuse de l'ignorance dont ne peut bénéficier le vieux Tunisien que tu es. Reste la responsabilité du correspondant et surtout le ton qui est pour le moins regrettable.

A propos du discours de Bourguiba l'article semble se soucier du sort des « chômeurs qui ne produisent rien ». Où produire et à quoi produire sans développer l'agriculture et l'industrie dans un pays qui sort à peine du cauchemar colonialiste, de cette géhenne où le nombre des non-producteurs est tombé de 400.000 à 300.000 en trois années de semi-indépendance, ce qui détruit la légende de l'épicier du coin de la ville arabe. Ce n'est donc pas une hérésie si le Ministre Syndicaliste de la Santé Publique parle de nutrition. Les coopératives et les nationalisations que préconisait l'ancien Secrétaire Général sont en train de se multiplier.

Ce n'est pas non plus une trahison à la classe ouvrière si l'U.G.T.T. laisse passer le décret du 3 août 1956 qui a permis d'éliminer toute la « bourgeoisie administrative » de l'ère coloniale.

Pendant un an et demi d'application et sur des centaines d'épurés, ce texte qui est définitivement enterré n'a touché que deux postiers d'ailleurs rapidement réintégrés (15 jours) et affectés conformément à leur choix, car quoi qu'en pense le correspondant de la Révolution prolétarienne, l'U.G.T.T. se porte bien. Les cotisations qui sont de tous

temps fixés par la C.A. viennent justement d'être démocratisées : 1 % pour les fonctionnaires et agents des services publics et 2.100 pour les travailleurs moins rémunérés au lieu de l'ancienne cotisation uniforme pour tous. La C.A. qui était élue en entier au hasard des congrès est maintenant l'homologue du C.C.N. en France, c'est-à-dire l'émanation des fédérations et unions, ce qui a permis de renforcer l'action et de consolider la Centrale.

Si la Révolution prolétarienne veut bien se documenter sur la force et la consistance de l'U.G.T.T. elle ferait bien d'inviter son correspondant à l'étudier de plus près. Il s'apercevra alors que non seulement les initiales de notre C.A. mais celles de toute notre organisation méritent d'être écrites en lettres majuscules. Et s'il daigne nous contacter, nous lui montrerons la réalité, s'il le faut, nous lui ferons un « dessin ». Pourvu que la Révolution prolétarienne et particulièrement Finidori ne donne plus dans le panneau.

Salutations syndicalistes.

Ahmed TLILI,

Secrétaire général de l'U.G.T.T.

Réponse de FINIDORI :

Je n'ai pas besoin de suivre des cours de « dessin », même avec un professeur comme Tlili, pour savoir où mène la direction unique en matière syndicale.

L'expérience de la C.G.T.U., que j'ai vécue en France, me suffit.

Le moment n'est pas non plus à la polémique. Mon papier avait été envoyé longtemps avant le 8 février.

Nous verrons plus tard si l'U.G.T.T. ne mérite pas la légende du dessin de Mahmoud de l'Action du 2 décembre : « Que reste-t-il de l'U.G.T.T. ? »

## L'opinion d'un Tunisien

Finidori me demande de dire mon opinion sur les graves événements dont notre pays est le théâtre. Je le fais avec empressement, bien que les journaux de France les aient relatés avec assez d'objectivité.

Voici ce que j'en pense :

Tout d'abord, le président Bourguiba agace le gouvernement français à un degré tel, que celui-ci perd son sang-froid. Alors que le F.L.N. mène le combat dans la montagne, que ses exploits sont étouffés, que Lacoste ne cesse de faire état d'un optimisme béat sur l'issue de la bataille ; le président Bourguiba attache le grelot sur l'horreur de la guerre d'Algérie et la faillite de la politique française en la matière. Il a été et il reste l'antidote de la guerre psychologique du gouvernement d'Alger. Car il sait par expérience que le maquis si organisé soit-il, ne peut pas venir à bout d'une des armées les plus puissantes du monde, et que sa contre-offensive psychologique est le complément indispensable de la mitrailleuse. Comme la Tunisie n'a pas recouvré son indépendance totale et qu'elle ne peut y aspirer logiquement à côté d'une Algérie française, il appert que la Tunisie doit donner aide et asile au F.L.N. Donner asile aux combattants algériens, cela ne prête à aucune discussion. Des affinités multiples... race, langue, religion, politique, traditions — l'hospitalité légendaire des Arabes — y sont aussi pour quelque chose. Et puis les Algériens sont depuis 1830 très nombreux dans notre pays où ils se considèrent, à juste titre, comme chez eux. Et si nous ne pouvons leur donner des armes, nous n'en avons pas... ni de l'argent... leur intérêt et le nôtre ont prescrit au président Bourguiba de déclancher par la radio et par les interviews une guerre psychologique plus dangereuse pour Messieurs Lacoste et Morice que leurs hélicoptères et leurs lignes de fils barbelés.

D'où les représailles, dont le bombardement de



Sakiet-Sidi-Youssef constitue le dernier maillon de la chaîne et qui prouve beaucoup plus l'agacement et l'énerverment des responsables français que leur sens aigu de la réalité politique.

En effet, le bombardement de sang-froid, de la principale rue d'un village frontalier à 11 heures du matin, le jour du marché hebdomadaire et qui a fait près de cent morts et autant de blessés graves n'a été interprété par personne comme une déclaration de guerre à la Tunisie avec l'espoir d'une reconquête. On sait que la France est empêtrée dans le maquis algérien et elle n'entend pas en ouvrir un autre en Tunisie. Il en est aussi des mitrailleuses qui avaient tiré sur les avions français pour justifier le bombardement. Elle est tout simplement risible.

Reste une hypothèse valable : multiplier les difficultés pour le président Bourguiba pour faire crouler le régime qu'il a créé et qui s'avère solide, à la stupéfaction des colonialistes. Ici encore l'erreur est monumentale. On ne fait pas du prosélytisme en faisant des martyrs... Alors... le bombardement de Sakiet-Sidi-Youssef a été une bourde qui témoigne de la niaiserie pour ne pas dire de la stupidité des diplomates français... et le président Bourguiba a su en tirer le meilleur parti, cela va de soi. Tel est, à mon avis, la conclusion qu'il faut tirer de l'incident.

Ceci du côté français. Mais il y a un autre côté du problème : le côté américain.

Le président Bourguiba, très sincèrement, a attaché son char à la politique dite occidentale, ou plus exactement américaine. Or, il se trouve parmi les Tunisiens des observateurs avertis qui n'ont pas la même optique que lui. Pour eux l'O.T.A.N. peut nous entraîner dans la guerre où notre petit pays risque gros. D'autre part, l'Oncle Sam ne peut contenter la Tunisie au détriment d'une grande alliée, la France.

C'est ce que l'homme de la rue exprime en ces termes : l'Amérique nous a offert un prêt de quelques millions de dollars et des aumônes : friperies, blé charançonné, poudre de lait périmé (1) ; alors qu'elle offre à la France des centaines de millions de dollars et des avions pour continuer la guerre en Algérie, quand ce n'est pas pour bombarder Sakiet-Sidi-Youssef. C'est le drame qui déchire beaucoup de consciences qui se demandent : pourquoi ne pas opter pour la neutralité ? On en discute et on s'en remet à la sagesse du président Bourguiba.

### Le drame des réfugiés algériens

Le nombre des Algériens en Tunisie se chiffre par des dizaines de mille. Ils sont de toutes les classes de la société. Ils sont hébergés par leurs compatriotes qui sont très nombreux ou campés dans des camps organisés par le gouvernement tunisien le long de la frontière. Ceux qui habitent dans les villes peuplent les cafés et offrent cet aspect pénible des gens pensifs et endoloris. A part quelques compétents, médecins ou chirurgiens que le gouvernement a embauchés dans les hôpitaux, tous les autres sont venus augmenter la masse des chômeurs déjà impressionnante : 400.000 sur une population globale de 3 millions et demi d'habitants. La conversation avec eux est encore plus pénible, car, ou ils vous racontent les tortures qu'ils ont endurées ou l'histoire des membres de leur famille qu'ils ont perdus ou l'absence de leurs nouvelles. Cependant un optimisme les anime tous, sans exception aucune. Ils croient avec foi, que tôt ou tard, ils viendront à bout de Lacoste qui représente à leurs yeux tout l'impérialisme français et qu'ils créeront une Algérie libre, indépendante et sociale, mieux qu'en Tunisie et au Maroc. Ils vont jusqu'à minimiser l'aide pré-

(1) La date d'utilisation a expiré en juillet 1957.

cieuse que leur apporte le gouvernement et le peuple tunisiens : droit d'asile, aide en nature, tribune bi-hebdomadaire à Radio-Tunis. Ils ne semblent même pas saisir l'importance de la guerre psychologique que le président Bourguiba mène avec acharnement pour l'Algérie.

Cela dit, voici un aperçu sur le dernier exode des réfugiés en Tunisie que j'ai eu l'occasion de contacter.

1.600 personnes en majorité des femmes et des enfants au-dessous de 10 ans ont franchi la frontière tunisienne le 27 février, après de longues marches à pied et deux à quatre nuits passées à la belle étoile dans les montagnes de la région de Tébesa ou de Thala, et sous la neige. Arrivés sur le sol tunisien, ils ont été accueillis par les autorités locales et transportés en camions près d'un point d'eau : Ain Remouda où des tentes à double paroi et des vivres ont été vite amenés de Tunis à leur intention. J'ai vu parmi eux une jeune femme brûlée, un enfant avec une fracture du crâne et paralysie faciale ; un autre avec une fracture de clavicule ; un vieillard avec une cicatrice de balle qui a effleuré le cuir chevelu... et des femmes qui m'avaient déclaré très péniblement avoir été violées par la soldatesque de Lacoste.

Les épisodes de l'exode ont été les suivants :

*Premier temps* : recensement de la population sur le *no man's land* par l'armée française ;

*Deuxième temps* : exactions à l'encontre de la population ; incendies des douars, brutalités, enlèvement, viol... ;

*Troisième temps* : rassemblement dans des camps militaires et fuite à travers les montagnes pour ceux qui le peuvent.

La fuite est en effet possible, car après une salve d'honneur de l'artillerie française, à 20 heures exactement, les soldats ne quittent plus leur cantonnement. C'est vrai et c'est ce qui fait dire au président Bourguiba que la ligne Morice est une « passoire ». Rien que par ce détail on peut préjuger la guerre en Algérie. Mieux qu'en Indochine : le patriote a pour lui non seulement la nuit, mais aussi la montagne : la longue chaîne de l'Atlas.

Je ne veux pas terminer cet aperçu sans faire un appel à la conscience et à la générosité de la classe ouvrière française pour venir en aide aux réfugiés algériens. ILS MANQUENT DE TOUT : vêtements, literie (1), couvertures, objet de ménage, savon, médicaments (ils sont tous ou presque tous bronchiteux), et je ne mentionne pas le pain.

L'aide s'organise, bien entendu. La Croix-Rouge Internationale et le Croissant Rouge Tunisien sont à pied-d'œuvre.

J'ai visité la prison de Sbeitla (2). Elle était sans locataires (ce qui est à l'avantage de notre jeune République), mais pleine à craquer de riz et médicaments soviétiques, de lait suisse, de couvertures tunisiennes, etc. ; mais cela n'est rien quand on pense que la guerre peut durer encore des années.

Il faut que les ouvriers français comprennent qu'ils ont une grande part dans la responsabilité de la guerre d'Algérie. Que ce sont eux qui ont porté au pouvoir Lacoste, que cette guerre d'extermination d'un peuple esclave est la leur, et que, s'ils ne peuvent y mettre fin tout de suite, qu'ils viennent au moins en aide à leurs victimes.

Tunis, le 7 mars 1958.

Dr Ben MILAD.

(1) Une femme qui a accouché la veille, c'est-à-dire le soir même de son arrivée au camp, dormait à même le sol avec son bébé. Elle avait 40° 2 de température et saignait abondamment. Une autre, son bébé âgé de quatre jours, a accouché dans la montagne. Elle n'avait pas de fièvre et dormait sur un vieux manteau.

(2) Le chef-lieu de la région.



# LE JOUR DE LA COLLECTE

Aujourd'hui lundi après-midi est le jour de la collecte dans notre école, pour les victimes du sauvage massacre de Sakiet Sidi Youssef.

Voici tous les élèves qui arrivent, chacun apporte son obole, car il a à cœur de participer à cette œuvre de solidarité. Pendant toute la semaine dernière, en classe, dans la cour, dans la rue, quel a été notre principal sujet de conversation : le bombardement de ce petit village paisible de Tunisie, où des innocents, et notamment des enfants, ont trouvé une mort affreuse.

D'autres incidents avaient eu lieu ; des militaires et des gardes nationaux tunisiens avaient été tués, mais si mes gosses m'en avaient parlé, ce n'était qu'accidentellement. Mais cette fois-ci, leurs frères ont été touchés, des élèves comme eux, pendant la classe et, tout à coup, la menace paraît plus proche, même si le Sahel est bien loin de cette frontière algérienne, de cette région que, il y a une quinzaine seulement, nous étudions en géographie. Lorsque, à deux reprises, cette semaine, des avions à réaction nous ont survolés, laissant dans le ciel bleu leur sillage blanc, mes enfants se sont précipités aux fenêtres, pas tellement rassurés.

## LA COLLECTE TERMINEE

La menace est toujours présente à l'esprit, rappelée par la présence permanente d'un barrage tenu par la Garde Nationale devant l'école. Et c'est pourquoi, aujourd'hui, chacun vient déposer sur le bureau du maître ce qu'il a réussi à trouver pour soulager la misère de ces enfants blessés, de ces familles sans abri. Voici diverses sommes d'argent, depuis le fils de l'épicier qui apporte 500 francs jusqu'à l'élève indigent, qui mange à la cantine, mais qui me remet 10 ou 15 francs. Peut-être, pour me donner cette modeste contribution, s'est-il privé d'assister à la séance scolaire de cinéma, qui a eu lieu hier dimanche. Ceux-ci n'ont pas d'argent : l'un apporte deux œufs, l'autre un litre de blé, cet autre, une petite bouteille d'huile. Chacun est conscient de faire son devoir, de suivre les préceptes qu'il a appris en morale, où la dernière leçon a évidemment été la solidarité. Dans la cour, au même instant, les parents remettent leur quote-part au Délégué du Gouvernement, sans discours, sans bruit, sans ostentation.

La collecte est terminée. Je passe dans les rangs en montrant et en commentant le dépliant édité au sujet de Sakiet Sidi Youssef. En voyant ces photos atroces, les larmes nous montent aux yeux et c'est alors, au milieu du silence, que l'un de mes petits élèves me dit, avec autant d'étonnement que d'indignation : « Et c'est ton pays, c'est la France qui a fait cela ! ».

## LA LEÇON D'HISTOIRE

Eh bien, Messieurs les gouvernants français, le voilà le plus beau résultat de votre massacre.

Laissons de côté le résultat stratégique qui va consister dans l'évacuation de la Tunisie par l'Armée française, et ne voyons que le résultat moral. Pour ma part, je n'oublierai jamais cette apostrophe lancée par un enfant de 12 ans, sans intention de me blesser, spontanément.

Pour lui, jusqu'alors, et malgré les événements de ces dernières années, la France c'était ses maîtres, généralement aimés. Certes, et j'en suis heureux, ce n'est pas à moi personnellement que cette phrase s'adressait, car mes élèves me connaissent, et savent depuis le premier jour combien j'ai réprouvé cet acte de barbarie. Mais, et c'est à nos gouvernants que je m'adresse, pensez-

vous qu'il soit encore possible, pour nous, sans être gênés, de faire certaines leçons d'histoire (conservées malgré la tunisification de certains programmes) sur la Révolution française ? Sont-ce les héritiers de 1789, ceux qui assassinent les populations sans défense ? Est-ce cela la mise en pratique de cette devise dont nous sommes si fiers : Liberté, Egalité, Fraternité ? Mes enfants ne penseront-ils pas, à ce moment précis, à leurs petits camarades de Sakiet Sidi Youssef, à ces corps mutilés d'enfants qu'ils ont vus en photographie ? Comment ne souriront-ils pas à la lecture de certains textes parlant de la France généreuse ? Et en morale, n'y a-t-il pas des leçons qui seront, pour le moins, gênantes ?

## LE SYMBOLE

Et quel symbole que cette phrase en français inscrite au tableau noir de la classe détruite par les bombes ! Ils ont été tués alors qu'ils étudiaient la langue de leurs meurtriers. Les militaires français détruisent la présence française en Tunisie et, partant, en Afrique du Nord ; voilà ce que signifie ce symbole.

Certes, ce n'est pas pour nous que nous avons peur. Nous connaissons, pour avoir vécu dans ce pays les années douloureuses de 1952 à 1955, les traditions de générosité, d'amitié et d'hospitalité du peuple tunisien. Nous avons pu encore, cette semaine même, apprécier la politesse et l'amabilité de ce peuple en armes sur les barrages, dans ce Sahel qui fut et qui reste le berceau du nationalisme et du patriotisme. De passage sur les routes, de jour et de nuit, c'est avec une grande courtoisie que les gardes nationaux, comme les jeunes du Destour, ont vérifié mon identité et ma destination. Nous vivons parmi le peuple tunisien et nous avons pu le connaître, nous en faisons presque partie, mais nous avons peur de l'irréparable. C'est-à-dire qu'un jour, ce peuple n'en vienne, à la suite d'incidents de ce genre, à ne plus faire la différence entre la France de l'oppression et celle de la démocratie, entre le peuple français et ses gouvernants.

Et si les militaires partis, ce que nous souhaitons tous, les enseignants doivent partir aussi, ce sera vraiment la fin de la présence française. Ce jour-là, il sera trop tard pour se lamenter, pour parler de l'ingratitude des peuples « indigènes ».

C'est dès aujourd'hui que, comme le disait dans sa lettre à M. Coty un collègue de Gafsa, nous devons nous désolidariser de nos gouvernants et le dire bien haut, afin de sauver l'amitié franco-tunisienne qui, cette fois-ci, est vraiment à l'extrême limite de sa résistance.

Ne tirez plus dessus, messieurs nos gouvernants, car elle se briserait irrémédiablement.

**Robert MARIN**

Instituteur à Hiboun (Mahdia).

**Le droit des peuples à déterminer leur propre sort, l'indépendance des nations et la possibilité pour elles de se doter librement d'une administration autonome sont autant de principes essentiels à la naissance d'une organisation internationale fédérale qui favorisera la construction d'un monde libre et émancipé.**

**LA CNT ESPAGNOLE  
LA SAC DE SUEDE  
LE NSV DE HOLLANDE.**



QU'ON SE LE DISE...

## L'OPPOSITIONNEL LE BRUN EST « DE LA MAISON »

« Je considère Le Brun comme un membre d'une section hors-cadre du Parti communiste ».

Roger LAPEYRE.

(Conférence de presse du 17 janvier 1958)

« ...R. Lapeyre m'accuse d'être membre clandestin du Parti communiste, ce que je démens catégoriquement ».

Pierre LE BRUN.

(Communiqué paru le 20 janvier 1958).

« Personne ne croira à un tel démenti donné en de telles circonstances. Puisque Le Brun veut faire des confidences, pour être pris au sérieux aujourd'hui et dans l'avenir, il devrait, s'il « n'est pas membre du P.C. » dire franchement à partir de quelle date a-t-il cessé de recevoir carte et timbres au 44, rue Le Peletier, où il était inscrit avec les autres « hors cadre ».

Auguste LECŒUR.

(Nation Socialiste - 105 - Février 1958)

## DU MYTHE FASCISTE DE L'UNITÉ

Par la grâce de Lapeyre, Pastre et Forestier (et peut-être aussi en raison de certains développements de la situation internationale) le problème de l'unité est de nouveau à l'ordre du jour.

Il me semble très significatif que ce problème de l'unité ouvrière préoccupe surtout des militants de la fonction publique.

J'y vois une sorte de déformation professionnelle ; le prolongement sur le plan syndical des tendances — inhérentes à l'Etat — au totalitarisme.

Pierre Monatte a été scandalisé de mon expression « le mythe fasciste de l'unité ».

Il faudrait, peut-être, s'entendre sur la signification à donner au mot fasciste.

Les marxistes qui sont, comme chacun le sait, de fameux casuistes se sont ingénies à établir des distinctions subtiles sur la « nature » des « Etats fascistes » et des « Etats ouvriers ».

Ces laborieuses dissertations étaient certainement nécessaires pour convaincre les esprits superficiels de mon espèce qui persistent, néanmoins, à ne pas trouver de différences fondamentales entre les réalités sociales staliniennes, hitlériennes ou mussoliniennes... (la liste n'est pas limitative).

Dans tous les cas, le même fondamental mépris pour l'individu allégrement sacrifié au mythe de la Nation, de la Race, ou... de la Classe.

Qu'on m'entende bien, je ne prétends pas nier l'existence de classes antagonistes, mais je me refuse à faire de classifications (toujours arbitraires) des absolus auxquels il convient de tout sacrifier.

Il est clair qu'il n'existe pas, ailleurs que dans l'esprit des faiseurs de systèmes, de classe ouvrière à l'état pur. Ou alors il faudrait donner raison aux « autoritaires » et accepter avec eux la « dictature du prolétariat » (un autre mythe fasciste) et, conséquences logiques : le parti unique, le syndicat unique.

On sait où de telles conceptions ont mené le prolétariat russe.

Trop de camarades s'en tiennent encore au schéma marxiste selon lequel tous nos maux proviendraient exclusivement de la « propriété privée des moyens de production », et que tout doit être subordonné aux nécessités de la lutte anticapitaliste.

Il ne m'est pas possible de souscrire à une telle façon de voir qui me semble, pour le moins, dater un peu.

Notre ennemi c'est notre maître. Que son autorité s'appuie sur la propriété privée ou collective des moyens de production, me semble détail négligeable.

Dans tous les cas, je réclame pour la classe ouvrière le droit d'avoir ses organisations de défense.

Tous les étatistes sont des patrons en puissance, ni plus ni moins féroces que les autres. Tout dépendra des moyens de défense que nous saurons mettre en œuvre.

Il faut dès maintenant multiplier les îlots de résistance non seulement aux actuels capitalistes mais aussi aux futurs « patrons d'Etat ».

La volonté d'unité participe de l'esprit centralisateur et totalitaire (dans toute l'acception du terme) qui prétend tout regrouper et contrôler.

Elle est la négation de l'esprit libertaire auquel je demeure plus que jamais attaché.

Il existe des courants ouvriers. Pourquoi vouloir les « unifier » dans une même organisation ?

Je ne suis pas dupe (et eux non plus certainement) des garanties formelles réclamées par Lapeyre, Pastre et Forestier pour le fonctionnement des tendances.

Faut-il rappeler que les statuts de l'actuelle C.G.T. sont restés ceux inspirés de la charte d'Amiens !

L'expérience à laquelle, faute de mieux, il faut pourtant bien se référer, prouve que seul le pluralisme des organisations permet le développement et la survie des courants.

L'unité organique aboutirait rapidement au triomphe de « l'appareil », c'est-à-dire à un centralisme négateur de toutes libertés, sans lesquelles aucune action féconde ne pourra être poursuivie en faveur de l'émancipation ouvrière.

Il n'est d'ailleurs pas mauvais de rapprocher le point de vue unitaire de Lapeyre de celui qu'il défend quant à la structure de la C.G.T.-F.O.

Dans les deux cas, nous nous trouvons en présence d'un centralisateur ( doublé d'un corporatiste).

Il faut nous rendre à l'évidence : Lapeyre et ses collègues ne sont pas des militants ouvriers.

Qu'ils en soient conscients ou non, ils apparaissent comme les représentants de cette classe de technocrates qui cherche laborieusement à édifier les instruments de sa puissance.

Les ouvriers ne sauraient être trop méfiants à leur endroit.

A. HEBERT.



# LA SOCIAL-DEMOCRATIE ALLEMANDE AUJOURD'HUI

Avant de devenir le privilège, puis le monopole des petits groupes, l'étude théorique et la tentative d'approfondir ce qui était « acquis » furent tout de même entreprises, dans une certaine mesure, dans plusieurs partis socialistes européens. Ces tentatives, particulièrement nombreuses avant la première guerre mondiale, se firent de plus en plus rares entre les deux guerres, pour disparaître presque totalement au lendemain de la seconde guerre. Tout récemment, l'effort de quelques socialistes anglais de définir, dans les « new fabian essay », ce que pourrait être, à notre époque, une pensée socialiste neuve, faisait presque sensation : tant on s'était accoutumé à l'idée que dans les partis qui se prétendent socialistes, on ne se souciait plus du contenu théorique de la « société nouvelle » dont rêvaient les « vieux ».

Cette absence d'effort et de recherche théoriques est particulièrement frappante en Allemagne. Le parti social-démocrate qui était redevable de sa doctrine à Marx et à Engels, qui avait connu les luttes entre les « révolutionnaires » et les « réformistes », entre Kautsky et Bernstein et qui s'était inspiré, en grande partie, des enseignements de Rosa Luxembourg et de Rudolf Hilferding, est devenu une formation d'où le souci de la recherche théorique est complètement absent. Fait plus grave encore : même les petits groupes qui, entre les deux guerres, essayaient de suppléer à cette carence, déjà sensible à cette époque, ne se manifestent plus. Il est à peine exagéré de dire que personne (ou presque) en Allemagne, ne se soucie plus de ce que pourrait être une base théorique propre à guider le mouvement social-démocrate dans l'action quotidienne.

Les raisons de cet état de choses sont, nous semble-t-il, les mêmes que celles qui, dans la période de la république de Weimar, avaient amené le parti social-démocrate à délaisser totalement « la théorie », toujours suspecte à la bureaucratie en place : méfiance des cadres à l'égard des « parlottes », souci de faire du « travail pratique », peur de « rater » la prise du pouvoir par des « excès » théoriques, forcément étrangers à la « réalité politique ».

Il s'y ajoute, à l'heure actuelle, un phénomène nouveau : alors que, à l'époque de la république de Weimar, une partie du mouvement socialiste, en particulier les jeunes, était effectivement avide de connaître « la théorie » et de se l'approprier, nous observons, actuellement, quelque chose de nouveau : ce sont les jeunes, surtout, qui sont hostiles à l'effort intellectuel, encouragés, dans cette attitude, par la bureaucratie de la social-démocratie, alors que quelques « vieux » essaient, avec un courage proche du désespoir, de garder vivant le souci du « travail théorique ». Il est vrai que cet effort n'est guère fructueux, à en juger par la lecture de la « Neue Gesellschaft », cahiers socialistes qui — et cela est encore caractéristique — ne sont pas publiés par le parti social-démocrate, mais par quelques militants qui ont pris l'initiative de la publication, en marge du parti. Car le parti socialiste allemand qui pouvait, jadis, s'enorgueillir de disposer, avec la « Neue Zeitschrift », d'un mensuel remarquable de recherche théorique, n'en possède plus aucun, et ce fait seul nous semble très significatif.

Il y a pourtant, dans ce parti ossifié et bureaucratisé à l'extrême, quelques courants qui cherchent à se dégager de la routine quotidienne pour déboucher sur du terrain neuf. Faisons abstraction

de ceux, peu nombreux en réalité, qui restent attachés au marxisme « pur », ancien style, et qui se plaisent à répéter des « vérités », mille fois énoncées depuis la moitié du siècle passé. Les éléments animés par le cercle du « Funken », à juste titre horrifiés devant la réalité de la politique « socialiste » en Allemagne, réclament le « retour à la politique de lutte de classes » sans jamais définir comment ce « retour » pourrait s'effectuer dans la réalité de l'Allemagne d'aujourd'hui. Ces groupes et ces cercles apparaissent davantage comme les résidus d'un passé plus ou moins glorieux que comme les précurseurs de connaissances nouvelles.

Juste à l'opposé se situent ceux qui, depuis longtemps, cherchent à percer, à l'intérieur de la social-démocratie allemande. Nous parlons, là, d'un courant qui, lui, se veut « réaliste » et qui refuse toute association avec les « rêveurs » ; les « rêveurs » étant les « vieux marxistes » et une grande partie de la bureaucratie du parti qui, soit par paresse, soit par habitude, refuse à abandonner un certain vocabulaire « socialiste » et se cramponne — en paroles tout au moins — à un certain nombre de termes et d'habitudes hérités de la vieille social-démocratie.

Certes, il faut beaucoup de bonne volonté pour qualifier comme « théoriques » les propos et les propositions de ces tenants du socialisme, nouvelle manière, dont les porte-parole sont, entre autres, des hommes comme Carlo Schmid, Erler et Arndt. Qu'ont-ils à dire ? Partant de la constatation d'un changement profond de la structure de la société allemande, ils aboutissent à cette conclusion : le parti, jusqu'à présent entièrement tourné vers la classe ouvrière, ayant considéré celle-ci comme la base de son action, devrait abandonner cette orientation pour se frayer un chemin vers les classes moyennes, tout en gardant son influence dans la classe ouvrière. Il s'agit, là, essentiellement du souci de conquérir une majorité parlementaire : et c'est la raison pour laquelle nous avons qualifié comme « théoriques » les conceptions défendues par ce courant « réaliste ».

On chercherait en vain, dans les discours et articles émanant de ce groupe, dont l'influence tend à devenir prépondérante à l'intérieur du parti, ne serait-ce que le début d'un approfondissement théorique. Pour ne pas « effrayer » les classes moyennes, le Dr Deist, spécialiste des questions économiques, ministrable et porte-parole des « réalistes », n'a pas hésité à jeter par-dessus bord un certain nombre de choses « sacrées » (ce dont on ne lui en veut pas), sans toutefois essayer une justification autre que celle de l'opportunisme : c'est lui qui a obtenu que le parti abandonne, purement et simplement, son programme de socialisation des moyens de production ; c'est à son instigation que le parti social-démocrate, ne voyant que le « miracle économique » d'aujourd'hui et ne prévoyant pas la crise économique de demain a donné sa bénédiction (socialiste...) à « l'économie du marché », freinant, à l'occasion, quelques syndicats désireux à obtenir, par l'action, des salaires plus élevés... car il ne faut pas « effrayer » les classes moyennes.

Lorsqu'on regarde, à l'heure actuelle, les écrits émanant du parti social-démocrate, on est frappé par le caractère vague et imprécis des revendications immédiates et lointaines qui tendent, d'ailleurs, à se confondre. On ne serait pas fâché de constater la disparition totale du terme « socialisme », si celui-ci n'était remplacé par la notion



« justice sociale » qui permet toutes les interprétations... Ayant abandonné la revendication de la socialisation (aussi bien que celle de la nationalisation) des grands ensembles industriels, pour ne parler que, très timidement, d'un certain « contrôle » (lequel, comment ?) de la grande industrie, au cas où la social-démocratie accèderait au pouvoir, les « réalistes » promettent pourtant, de tout entreprendre pour assurer une certaine « justice sociale »... Il n'est dit nulle part, comment la social-démocratie réaliserait ce miracle.

En somme, le parti social-démocrate, se détachant de ses traditions anciennes, tend à devenir un parti libéral, dans un pays où la bourgeoisie et les classes moyennes n'ont pas une représentation vraiment libérale sur le plan politique : ici les chrétiens-démocrates, trop attachés à l'Eglise catholique ni le F.D.P. (parti libéral), assez nationaliste et même chauvin, ne peuvent prétendre à être la représentation politique du libéralisme, bourgeois ou non. Il est donc incontestable qu'il y a, là, une place à prendre, et un homme comme Carlo Schmid, par exemple, issu de la bourgeoisie libérale, ne devant rien, en ce qui concerne sa formation politique, aux vieilles idées socialistes, a parfaitement conscience de ce problème.

A cet égard, on notera un autre facteur intéressant et significatif : l'attitude de la social-démocratie en face des églises a considérablement changé. L'église protestante était-elle, dès le lendemain

de la guerre, l'objet des sollicitudes du parti à cause de son « neutralisme » sur le plan de la politique extérieure (et aussi, parce que l'Allemagne orientale, peut-être futur enjeu d'une politique intérieure, est à majorité protestante...) l'église catholique est devenue, tout récemment, une institution que les sociaux-démocrates ne tendent plus à considérer, comme jadis, comme un adversaire irréconciliable du socialisme, mais bien plutôt comme un partenaire. C'est ainsi que, sur initiative de la social-démocratie, des rencontres ont eu lieu, récemment, dans le but de fixer une attitude commune « sur le plan social et spirituel » : la même évolution se dessine d'ailleurs en Autriche ; et dans les deux cas, des considérations d'opportunisme politique jouent, certes, un grand rôle : mais on ne méconnaîtra pas le désir, du côté des socialistes, de se détacher des vieilles idées de la libre-pensée.

Il y aurait, certes, beaucoup de choses à dire sur la position de la social-démocratie allemande en matière de politique étrangère : en particulier en ce qui concerne son « neutralisme » qui s'explique, en partie, par la situation particulière de l'Allemagne en Europe. Mais il se trouve qu'au fond, cette attitude-là n'a rien de spécifiquement allemand ni rien de spécifiquement « socialiste » et qu'elle n'est que le reflet d'une attitude plus générale qui tend à devenir prépondérante dans toute l'Europe.

Gustave STERN.

## Histoire du mouvement syndical Chilien

Depuis 1880, époque où les anarchistes lancèrent les luttes de type syndical, et jusqu'aux jours présents, le syndicalisme chilien a connu de nombreux avatars tant du point de vue organisationnel que du point de vue tactique.

C'est le mutualisme qui préleva au premier mouvement ; vinrent ensuite les « sociétés de résistance » et la création des I.W.W. (Industrial Workers in the World — Ouvriers industriels du monde). Depuis lors jusqu'à nos jours, les travailleurs chiliens ont connu de multiples centrales syndicales de tous les genres et créées sous le signe de la plupart des idéologies, des politiques et des intérêts économiques.

Jusqu'en 1930, la tendance prédominante du mouvement syndical fut anarchiste. De 1930 à 1938, les partis politiques se manifestèrent, orientant les organisations syndicales, leur donnant un caractère légaliste, accordant un intérêt majeur au code du travail institué par décret par le dictateur de l'époque, Carlo Ibanez del Campo. En 1931, au retour de la déportation dans les îles ou de la prison, les anarcho-syndicalistes créèrent la Confédération Générale du Travail (C.G.T.) au sein de laquelle vinrent s'unir la vieille I.W.W. et la Fédération ouvrière régionale chilienne (F.O.R.C.) qui correspondait au Chili à la F.O.R.A. d'Argentine.

En 1936, les communistes et les socialistes formèrent la Confédération des Travailleurs Chiliens (C.T.Ch.) au sein de laquelle entrèrent les syndicats légaux dirigés par les hommes politiques et les syndicats indépendants d'orientation anarcho-syndicaliste. Les anarchistes se retirèrent du Congrès pour marquer leur refus d'un syndicalisme légaliste. Les communistes et les socialistes demeurèrent seuls. De 1936 à 1946, cette centrale fut utilisée au gré des intérêts des deux partis. Au cours de cette même période la C.G.T. perdit presque toute influence.

En 1946, à la suite d'une querelle à propos de postes ministériels, les socialistes de Bernardo Ibanez provoquèrent la scission de la C.T.Ch. Après six ans de division, socialistes et communistes se retrouvèrent à nouveau lors du congrès destiné à fonder la Centrale Unique des Travailleurs, congrès auquel participèrent tous les mouvements et tous les tampons des centrales et pseudo-centrales chiliennes.

### Formation de la C.U.T.

Le 12 février 1953, 2.400 délégués représentant deux millions d'ouvriers et d'employés se réunirent à Santiago et donnèrent naissance à la Centrale Unique des Travailleurs (C.U.T.). Pour la première fois dans l'histoire du syndicalisme au Chili, la classe ouvrière s'unissait aux travailleurs en col blanc, ceux du commerce et de l'industrie comme ceux des administrations d'Etat. Sous le nom pompeux de centrale unique et sous un emblème rouge imité du sceau du parti communiste, de nouvelles illusions étaient lancées. La voie triomphale de cette centrale va jusqu'à la grève générale nationale du 7 juillet 1955, la grève la plus importante que les travailleurs chiliens aient jamais menée, en réponse à la politique de famine suivie par le Président de la République, le général Carlos Ibanez.

### Pourquoi fut créée la C.U.T.

Le triomphe écrasant de l'ex-dictateur Ibanez aux élections présidentielles (450.000 voix sur 900.000 électeurs) éliminant sans phrases les trois candidats des partis traditionnels ouvriers, provoqua le désarroi dans la classe ouvrière. Les partis politiques se virent suspendus dans le vide après la victoire du candidat « anti-parti » et trouvèrent leur seule riposte dans l'organisation syndicale. Les socialistes et les communistes qui « possédaient » chacun une centrale syndicale se



mirent d'accord avec les radicaux qui orientaient les fédérations d'employés et de fonctionnaires et prirent contact avec les anarcho-syndicalistes toujours influents dans les syndicats traditionnellement libertaires (Livre, chaussure, bâtiment, etc.). La C.U.T. fut le résultat d'un effort désespéré pour faire face au dictateur, devenu président constitutionnel.

#### Décadence de la C.U.T.

Après la grève du 7 juillet 1955, la décadence de la C.U.T. commença. La grève ne fut pas mise à profit pour rejeter le vieux général et remplacer son régime par une administration où la coopération et le contrôle des syndicats eussent été déterminants. Les communistes avaient vu, dans la création de la C.U.T., une première étape pour la formation d'un Front de libération nationale. L'ampleur de la réaction ouvrière leur montra que si la tactique des grèves se poursuivait, le gouvernement tomberait et que leur contrôle sur le mouvement syndical deviendrait impossible puisqu'ils cherchaient en même temps à rassurer la bourgeoisie nationale, pour aboutir à une alliance nationale dirigée contre l'impérialisme nord-américain. Le président de la C.U.T., Clotario Blest, donna l'ordre de reprise du travail, trahissant ainsi la grève générale. Après la stupeur provoquée par cette trahison vinrent les réactions du mouvement syndical : les fédérations d'industrie, les confédérations ouvrières et professionnelles, les organisations d'employés se déclarèrent dégagées de toute responsabilité pour les consignes de la C.U.T. Pour continuer à vivre, même en végétant, la C.U.T. se manifesta uniquement par des communiqués, multiplia les mots d'ordre démagogiques et ses dirigeants se mirent à faire la navette entre le siège et le palais du gouvernement, se livrant au jeu des promesses, des menaces et des compromis dans lequel les communistes sont passés maîtres.

Actuellement, le mouvement syndical est livré aux consignes de caractère politique, mais il n'y a là qu'une apparence. C'est la proximité des élections présidentielles qui — paradoxalement — maintient la C.U.T. en vue. Les radicaux et les démocrates-chrétiens, qui présentent les uns et les autres un candidat, ne retirent pas leurs conseillers de la C.U.T. de façon à éviter que socialistes et communistes alliés dans un cartel qui porte le nom de F.R.A.P. (Front d'action populaire) ne fassent soutenir leur propre candidat, le sénateur Allende, par la centrale unique.

#### La situation économique et le syndicalisme

Depuis la prise du pouvoir par le général Ibanez, le Chili a connu un mouvement inflationniste qui doublait les prix de vente chaque année. De leur côté, les ouvriers posaient des revendications pour des primes annuelles ou extraordinaires chaque fois que le coût de la vie submergeait leurs salaires. Ce type de revendication entraînait une solidarité interprofessionnelle et une entente générale lors des conflits sociaux. C'est alors que le général Ibanez tenta de juguler l'inflation et s'adressa à la mission Klein-Sack pour en obtenir une recette. Cette mission proposa une série de lois pour geler les salaires, les traitements et les prix. Une loi générale, désignée par le nom de « loi des sacrifices répartis », entra en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1956.

La loi prévoyait une augmentation des salaires de 50 %, alors que le coût de la vie avait monté

de 92 %. Les travailleurs qui avaient déposé leurs revendications ne reçurent en fait que 46 %. Le nombre total d'employés et d'ouvriers qui bénéficièrent de l'augmentation des salaires fut de 800.000 alors qu'il y a deux millions trois cent mille salariés au Chili. Ces mesures entraînèrent une telle misère et les protestations atteignirent une telle ampleur que le régime ne trouva d'autre issue que l'emprisonnement des dirigeants syndicaux, la réouverture du camp de déportation de Pisagua, l'ouverture de nouveaux camps à Milinka et dans les régions les plus déshéritées du territoire. La plupart des membres des comités nationaux et fédéraux se retrouvèrent en prison.

L'année suivante, en 1957, une nouvelle loi fut édictée fixant à 80 % de la hausse des prix l'augmentation des salaires. Malgré la « loi de congélation » des prix, ceux-ci avaient en effet encore augmenté de 36 %. Cette fois, l'augmentation des salaires fut générale et un salaire minimum de 80 pesos par heure de travail fut fixé.

Le 1<sup>er</sup> janvier 1958 il fut de nouveau question de chiffrer légalement les augmentations de salaires. D'après les statisticiens d'Etat, les prix avaient augmenté de 17,6 %, et il fut décidé d'accorder une augmentation des salaires correspondante. En fait, la hausse réelle des prix avait atteint 36 %. Devant cette mystification, le peuple chilien coincé entre la misère et son impuissance ne put se défendre que par un vaste éclat de rire.

#### Le mouvement de récupération syndicale

Du fait que les syndicats sont aujourd'hui sans force et que les derniers soubresauts de la C.U.T. ne sont que de pure démagogie, le Chili vit, depuis mars 1956, dans une sorte de marathon électoral permanent. Chômage et découragement servent de toile de fond. Après le dernier congrès de la Centrale Unique, en mai 1956, un groupe de militants syndicalistes s'est volontairement séparé de la C.U.T. et organise des rencontres dans le but de créer un mouvement qui aiderait les travailleurs chiliens à sortir de la stagnation, où l'ont placé le capitalisme national et les milieux d'affaires internationaux, avec la complicité des partis communiste et socialiste qui ne voient dans les situations de misère que des domaines favorables pour leur propagande et leurs manœuvres.

Les syndicalistes et une fraction importante de la jeunesse syndicale ont finalement créé un Comité de récupération syndicale qui espère regrouper les travailleurs par-dessus les intérêts de sectes et de partis. Après quatre mois d'existence seulement, ce comité a provoqué un vif intérêt dans de vastes secteurs ; une conférence nationale est prévue pour le mois de mai, conférence qui permettrait un rassemblement sur les deux principes directeurs suivants :

a) la représentation nationale ne peut être basée que sur les organisations syndicales effectivement constituées ;

b) son action et ses buts seront définis en dehors de toute ingérence politique quelle qu'elle soit, l'expérience ayant montré que ces ingérences ont été le cancer qui a détruit le mouvement syndical.

Les organisations qui se sont déjà groupées au sein de ce nouveau mouvement réunissent environ 300.000 travailleurs répartis en 14 syndicats et fédérations.

Février 1958.

H. D. C.



# Austérité pour les Salariés mais pas pour les parlementaires

Les divers modes de rémunération peuvent comprendre, en dehors des salaires et traitements proprement dits, des indemnités.

Il y a celles qui résultent de travaux insalubres, salissants, celles aussi qui représentent des remboursements de frais de déplacement, de panier, de pertes de salaires, etc.

Ces indemnités permettent de réparer, dans une certaine mesure, tel ou tel préjudice porté à ceux qui les reçoivent.

Il en est cependant, qui ont un caractère tout à fait particulier, par exemple : l'indemnité parlementaire, qui revêt une véritable forme de rémunération, mais qui, en même temps, offre un moyen de discrimination par rapport au salaire tout court.

Cette indemnité permet aux députés ainsi qu'aux sénateurs, non seulement de s'assurer des moyens d'existence décente, mais de s'entourer des services que leur fonction nécessite.

C'est en vertu de cette nécessité que le Parlement décida, au cours de la législature précédente, un complément d'indemnité de l'ordre de 25.000 francs par mois pour chaque parlementaire.

Au cours du quatrième trimestre 1957, des augmentations très importantes de traitement furent consenties à certaines catégories de cadres et de hauts fonctionnaires.

L'index de l'indemnité parlementaire ayant pour base le traitement des conseillers d'Etat, les nouvelles dispositions sus-indiquées provoquaient légalement une augmentation d'environ 98.000 francs par mois de ladite indemnité.

Les plus ennuyés, dans l'affaire, furent nos représentants à l'Assemblée Nationale qui se demandèrent comment cette augmentation, représentant près de 4 fois le S.M.I.G. dans la zone 0 pourrait s'accommoder avec la politique d'austérité décidée par le gouvernement qui a mis, en fait, son veto à toute augmentation générale des salaires.

Il devenait, en effet, difficile d'accepter officiellement et publiquement une augmentation d'un tel montant sans soulever les plus véhémentes protestations. Comment faire ? Après une courte réflexion, on trouva le moyen.

D'abord, une indemnité, serait-elle parlementaire, n'est pas dans l'absolu, comparable au salaire lui-même. Ensuite, 600 députés, plus 300 sénateurs environ, font ensemble moins de mille personnes sur une population de 43 millions d'habitants. Ce petit nombre de « rallonges » individuelles, sur une population d'un chiffre assez élevé, ce n'est tout de même pas la mer à boire ! Et puis, tant pis pour le plus grand nombre, du moment que les autres s'en tirent.

On décida donc que si une partie importante de l'augmentation était bloquée et placée en Bons du Trésor, l'autre partie ne représenterait plus en quelque sorte qu'une avance à valoir sur les aménagements des rémunérations diverses qui sont susceptibles d'intervenir ultérieurement.

En d'autres termes, la prise en considération du relèvement de l'indemnité parlementaire va constituer, non seulement un capital différé avec intérêts aux frais de la Nation, mais aussi donner la possibilité de faire face, dans l'immédiat, aux dépenses supplémentaires résultant de l'augmentation considérable du coût de la vie.

Un représentant du peuple doit-il être soumis à

des restrictions qui l'empêcheraient, si elles lui étaient appliquées, de remplir valablement son mandat ? Ce ne serait pas convenable, n'est-il pas vrai ?

Quant à l'augmentation des salaires des employés dans les services des secrétariats des groupes parlementaires, elle peut être différée encore quelque temps au même titre que le capital investi au compte des parlementaires en Bons du Trésor, étant donné que l'intérêt supérieur de la Nation l'exige !

Quels mauvais citoyens sont ces matérialistes sordides qui ne veulent pas comprendre que l'état actuel des finances françaises impose des sacrifices à tous les échelons... Est-ce que les parlementaires n'en font pas, en laissant à la disposition du Trésor, le meilleur de l'augmentation qu'ils auraient pu si facilement empocher, et tout de suite ?

Et voilà ! ce n'était pas plus difficile que cela, mais il fallait y penser.

Les sénateurs étant élus au second degré n'ont pas eu la même inquiétude. Leur mandat est de 9 années et ils ne sont pas tenus, comme ces malheureux députés, d'affronter tous les cinq ans le suffrage universel, encore qu'il faille tenir compte d'une dissolution toujours possible de l'Assemblée Nationale.

Donc, si les membres de cette dernière ont tenu à mettre des formes pour accepter ces quelque 1.200.000 francs s'ajoutant à 2.500.000 francs environ, qui finiront bien par s'inscrire à leur compte respectif, il semble bien que messieurs les sénateurs ont purement et simplement touché le Pactole.

Ce qui n'empêchera pas les uns et les autres de continuer d'affirmer que seule l'augmentation des salaires conduit à l'inflation qui risque de provoquer la faillite dont les salariés seraient les premières victimes.

Seulement, comme toujours, tout dépend de quels salariés il s'agit, et aussi de la forme de la rémunération de chacun d'eux.

Il reste vrai que... selon que vous serez puissants ou misérables, vous vous goinfrez d'ortolans ou bien vous mangerez des patates.

Ainsi est-il...

G. THARREAU,  
Métallurgiste.

## Le sillage parfumé

Les Amis de Han Ryner annoncent la publication d'une œuvre inédite de Han Ryner : **Le sillage parfumé**, dédiée à la mémoire de Jacques Fréchet « écrivain merveilleux et méconnu ».

Le livre est le récit de vingt ans d'amour près d'une amie incomparable. Deux êtres faits pour se comprendre ont trouvé « l'accord essentiel, la haute collaboration où la communication des pensées aboutit à des œuvres riches et différentes ».

Prix de souscription : 1.750 fr. pour 25 exemplaires sur pur fil Lafuma ; 750 fr. sur alfa.

Après souscription : 2.400 fr. et 900 fr.

Adresser les souscriptions et commandes à Louis Simon, 3, allée du Château, Pavillons-sous-Bois (Seine) Compte Chèques Postaux 2198-45 Paris.



# Conseils ouvriers en U.R.S.S.

La classe ouvrière russe, après celles d'Allemagne orientale, de Tchécoslovaquie, de Pologne et de Hongrie, commence manifestement à se dresser contre la condition qui lui est faite. Depuis plusieurs années, la conspiration du silence qui entoure par principe toute manifestation de mécontentement ouvrier se trouve de temps en temps rompue quand il s'agit d'événements trop spectaculaires pour passer inaperçus.

C'est ainsi qu'on a appris qu'au cours des élections des comités d'entreprise, qui ont eu lieu fin 1954, les salariés se sont en maints endroits révoltés contre l'ingérence, pourtant habituelle, des directeurs dans les élections syndicales.

Au printemps 1956, lors de la discussion dans les usines des décisions du vingtième congrès du Parti, la presse officielle elle-même s'est vue obligée de réagir contre le fait que de nombreux ouvriers, et des jeunes ouvriers en particulier, profitaient de ces débats pour se faire les porte-parole de leurs camarades de travail et présenter des revendications. Et malgré la prudente interprétation de ce que ces hommes avaient vraiment dit, les échos dans la presse ont permis de se faire une idée de l'importance des aspirations ainsi exprimées : loin de se limiter aux revendications concernant le salaire et les conditions de travail, les différents orateurs se sont insurgés également contre le régime de caserne qui règne dans les usines, contre l'arbitraire des chefs d'entreprises, contre le morcellement de la classe ouvrière au moyen d'un éventail de salaires trop ouvert, contre l'attitude des syndicats qui servent fidèlement l'Etat-patron et les directeurs au lieu de défendre les salariés.

Finalement, en novembre 1956, aussitôt après le soulèvement hongrois, des nouvelles sont parvenues jusqu'à l'Occident sur une grève sur le tas qui avait éclaté dans une entreprise modèle de Moscou, l'usine de roulements à billes portant le nom de L. Kaganovitch.

Cependant, on pouvait toujours se demander s'il s'agissait là de symptômes d'un mouvement continu, comparable à ceux qui avaient conduit aux soulèvements en pays satellites, ou s'il s'agissait plutôt d'explosions isolées et sans lendemain. En effet, les hommes au pouvoir, qui se montraient soucieux de transiger avec les désirs des intellectuels, des généraux ou des dirigeants de l'industrie, ne faisaient montre d'aucun empressement pour apaiser les ouvriers par des concessions plus ou moins importantes.

Il est vrai qu'au Congrès syndical de 1954, les syndicats officiels se sont vus autorisés à s'intéresser aux questions de rémunération, domaine qui leur avait été strictement interdit. Il est vrai aussi qu'au printemps 1955, une commission spéciale fut créée auprès du Conseil des Ministres en vue d'opérer une refonte totale du système des salaires. De même, les tribunaux furent invités à se pencher plus attentivement sur les conflits individuels du travail. Au lendemain du vingtième congrès la semaine de travail a été ramenée de 48 à 46 heures, certaines améliorations ont été apportées aux différents régimes d'assurances sociales. Le niveau des salaires les plus bas a été légèrement relevé. Une nouvelle procédure de règlement des différends opposant l'ouvrier pris individuellement à son employeur a été instituée.

Mais toutes ces concessions étaient trop insignifiantes pour être considérées comme un authentique essai d'arrêter un mouvement oppositionnel en plein essor. En premier lieu, parce qu'elles n'étaient accompagnées d'aucun effort pour atténuer la dé-

pendance totale des syndicats vis-à-vis de l'Etat. A ce propos encore, il convient de rappeler un petit signe de changement qui surgit au vingtième congrès, mais qui ne fut suivi d'aucun effet : dans son rapport public, Khrouchtchev se mit à un moment à reprocher aux délégués du personnel de trop se plier aux injonctions des chefs d'entreprises et de ne jamais oser s'expliquer avec ces derniers. Mais, comme on l'a déjà noté, cette esquisse d'une attitude nouvelle envers les syndicats ne dépassa pas les lignes de ces impromptus dont l'héritier de Staline est si prodigue.

Cette nonchalance dont le régime avait fait preuve à l'égard des problèmes ouvriers céda soudain la place à une activité débordante. Nous assistons depuis quelques semaines à une nette volte-face. Si nette d'ailleurs, que les autorités et leur presse tendent à la camoufler au maximum. Pour tout dire, les Russes sont en train de créer, avec beaucoup de précaution et de restrictions, il est vrai, les conseils ouvriers imités plus ou moins des expériences yougoslave, polonaise et hongroise, auxquelles ils se sont toujours farouchement opposés.

L'histoire a commencé en décembre 1957 par une résolution « Sur l'activité des syndicats professionnels de l'Union soviétique » adoptée par le Comité central du Parti communiste. On ne s'en est pas aperçu tout de suite. Car, dans ladite résolution, l'affaire n'est présentée que dans un passage en apparence très banal qui disait, comme cela avait été dit mille fois dans d'autres résolutions depuis quarante ans, qu'il fallait faire le nécessaire pour mieux organiser les conférences de production dans les usines. Ces « conférences » sont une de ces nombreuses institutions fantômes dont on parle tout le temps dans les textes officiels et que l'on ne voit exister nulle part dans la réalité. Il s'agit en somme de réunir de temps à autre le personnel d'un atelier, ou de l'usine entière, de lui expliquer les tâches de production les plus importantes du moment et d'écouter ce que différents ouvriers suggèrent en vue d'exécuter avec succès le programme ainsi tracé. Comme les chefs méprisent l'avis des manuels, et que d'autre part, ceux-ci n'ont aucun intérêt à livrer à leurs supérieurs leurs propres secrets professionnels, les fameuses conférences de production ont en fait toujours été rares et ont tourné invariablement à la pure formalité.

Il y a par conséquent fort à parier que le passage consacré à ces conférences de production, une fois de plus, dans la résolution « sur l'activité des syndicats », n'a point retenu l'attention des lecteurs. A tort, parce qu'elle comprenait cette décision importante : « La session plénière du Comité central du Parti communiste de l'Union soviétique croit utile de transformer les conférences de production dans les usines et chantiers de manière à ce qu'elles fonctionnent en permanence, avec une large participation des ouvriers, techniciens et employés, ainsi que des représentants de la direction, du Parti et du Komsomol en même temps que des associations scientifiques et techniques ». Une conférence qui fonctionne en permanence n'en est d'évidence pas une. C'est un Comité, un conseil, bref, un organisme et non pas une assemblée. Et si les autorités soviétiques se sont décidées à créer dans les entreprises un organisme représentant le personnel avec la fonction de s'occuper des problèmes de la production, on ne voit pas très bien en quoi cet organisme pourrait différer essentiellement des conseils ouvriers yougoslaves, polonais ou hongrois, même s'il porte le nom bizarre de « conférence permanente de production ». (Ce nom n'est d'ailleurs pas sans



précédent dans la terminologie soviétique. La commission de la police qui était chargée d'infliger les peines de privation de liberté par simple décision administrative, ne s'appelait-elle pas Conférence spéciale ?)

Cette interprétation s'est trouvée entièrement confirmée dès le lendemain de la parution du texte dont il est question ici. En effet, les syndicats reçurent aussitôt l'ordre d'organiser dans toutes les entreprises l'élection des « conférences permanentes de production » composées de quelque cinquante à trois cents personnes (d'après l'importance de l'usine) et qui doivent à leur tour désigner un bureau restreint, comptant de quatre à douze membres. D'après les informations qu'on a pu recueillir jusqu'à présent, une bonne partie de ce bureau se compose du directeur et de ses sous-ordres immédiats, ainsi que des représentants du Parti et des syndicats officiels, le reste étant formé d'ouvriers. La ressemblance avec les conseils ouvriers est si frappante que la question de la différence entre les deux a été soulevée à Moscou par un journaliste ressortissant d'une démocratie populaire. On lui a répondu que les conférences permanentes de production, contrairement aux conseils ouvriers, n'ont pas le droit de « se mêler » des problèmes tels que l'écoulement des produits, la fixation des prix et d'« autres affaires similaires d'intérêt national » ; en outre, leurs activités ne doivent pas porter atteinte au pouvoir de décision absolu conféré au chef d'entreprise.

En d'autres termes, ces « conférences » ne se distinguent des conseils ouvriers yougoslaves ou polonais qu'en ce que leurs pouvoirs sont encore plus limités et plus illusoire que ceux dont jouissent ces derniers. La différence se ramène en réalité à peu de choses, car, comme on le sait, les directeurs yougoslaves et polonais possèdent eux aussi le dernier mot dans toute affaire d'importance, malgré les attributions assez étendues qui sont accordées aux conseils ouvriers sur le papier.

La question se pose évidemment de savoir dans quelle mesure des réformes de ce genre risquent d'atteindre leur objectif : détourner l'effervescence sociale de ses propres aspirations en l'orientant vers des problèmes de production, de technologie et d'organisation économique. Pour l'instant, il n'existe pas encore de faits précis qui permettraient de formuler une prévision motivée. Mais l'on voit mal comment les aspirations à la liberté et au bien-être pourraient être neutralisées par une autorisation de discuter de la meilleure façon d'accomplir le plan. Il est ainsi permis d'espérer, sinon de prévoir, que les concessions du gouvernement, loin d'égarer la classe ouvrière, seront utilisées par celle-ci pour développer sa résistance en étendue et en profondeur. En s'engageant sur la voie des concessions aux salariés, les dirigeants de l'U.R.S.S. s'avancent sur le même terrain périlleux que ceux de Pologne et de Hongrie, il y a deux ou trois ans.

Paul BARTON.

## Parmi nos

# LETTRES

### Sur « les trois scissions » et les tentatives d'unité

Le Louis BERT, de Suresnes :

*Je lis dans le dernier numéro de la R.P. le « papier » signé « Un ancien », sur l'unité syndicale et intitulé « La conjuration des Trois ».*

*Je crois reconnaître le style, l'esprit d'exégèse et la profonde connaissance du mouvement syndical qui étaient l'apanage de mon vieil ami Pierre Monatte, pour lequel, jeune néophyte, frais émoulu de la guerre 14-18, j'avais — et j'ai encore ! — une grande admiration.*

*Donc, le « papier » de cet ancien me rajeunit de plus de trente ans et évoque en moi des souvenirs qui ne sont pas près de s'effacer de ma mémoire. J'aurai plaisir de lire son livre « Les trois scissions syndicales », mais en attendant j'avoue que je suis entièrement de son avis dans son analyse de la situation actuelle quant aux possibilités d'unité et à l'action des éléments groupés autour des Trois.*

*Hélas ! le passé a prouvé qu'il ne s'agit pas de vouloir, à quelques-uns, l'unité pour qu'elle se réalise. Elle se réalise quand les forces obscures qui entretiennent la scission capitulent devant d'autres forces nées des événements provoqués ou non par des hommes et de la maturité des esprits favorables à l'union.*

*Or, présentement, avec trois ou quatre organisations syndicales différentes — dont certaines n'ont de syndicales que le nom — avec la mentalité des syndiqués habitués à agir en partisans et non en syndicalistes, avec le parti-pris, la partialité qui animent un grand nombre de militants dit syndicalistes, je ne vois pas comment les Trois pourraient arriver à déterminer dans le mouvement ouvrier un « courant unitaire victorieux ».*

*Mais comme l'écrivit Monatte, il ne faut pas désespérer. L'unité syndicale se fera. Je crois qu'on a trop oublié l'expérience que j'avais tentée et réussie sur le réseau de chemin de fer P.O. quelques mois après la scission de 1921. Cette expérience prouve*

*qu'on peut malgré toutes les forces scissionnaires déchainées reconstituer l'unité envers et contre tous.*

*Mais il faut que l'unité soit d'abord reconstituée à la base, que des délégués des anciennes organisations dans des réunions communes soient envoyés à un congrès d'unité, coiffant le travail réalisé en bas.*

*Notre congrès central d'unité du P.O. organisé dans la salle des Sociétés Savantes, malgré les Monmousseau, Semard et autres Tournemaine qui voulaient rentrer de force dans la salle, sans aucun mandat de syndicat P.O., réalisa quand même l'unité. Elle devait ensuite apporter à l'organisation unifiée un essor sans précédent malgré le travail de démolition tenté par les quelques syndicats dissidents C.G.T.U. n'ayant pas voulu se plier à la majorité du congrès.*

*Cette unité eut des répercussions importantes et au congrès national de la fédération C.G.T. qui suivit et où je pris la parole, mon intervention déclencha des applaudissements quasi unanimes, même des adversaires les plus déterminés de l'unité comme Coudun, Le Guen et autres enracinés dans la scission.*

*Voilà les quelques réflexions et souvenirs que le « papier » de « l'ancien » (sic) me suggère et je fais des vœux pour que les « Trois » réussissent à grouper dans toutes les corporations des partisans sincères de l'unité de plus en plus nombreux.*

\* \*

De Josette et Jean CORNEC, de Daoulas (Finistère) :

*A propos de l'ouvrage de Pierre Monatte, « Les Trois Scissions Syndicales » : « Nous saluons avec joie la parution de ce livre, certains d'y trouver ou retrouver des exposés clairs sur les périodes les plus troubles du mouvement syndical ».*

### Nationalisations et privilèges

Les nationalisations de 1945 ont-elles créé de nouvelles catégories de privilégiés ? Malgré les chiffres fournis par Delsol sur la situation réelle des travailleurs du Gaz et de l'Electricité, UN VIEUX LECTEUR persiste à penser que ces travailleurs sont favorisés par rapport à d'autres. Voici ce qu'il écrit :

*Il y a un sujet qui est l'objet de vives critiques de la part des travailleurs exerçant dans les bureaux, ateliers ou sur les chantiers, et cela depuis déjà pas mal de temps : c'est celui des nationalisa-*



tions faites à la Libération et qui ont créé de nouvelles catégories de privilégiés.

Il est étonnant que dans les réunions syndicales des diverses obédiences, dans la presse ouvrière ou bourgeoise ce sujet ne soit jamais abordé, ou s'il l'a été, on a dû rapidement et habilement l'agiter sur une voie de garage.

Une seule fois j'en ai vu une critique judicieuse c'est Lucien Laurat qui l'a faite dans « L'Ouvrier Libre », numéro spécial, intitulé « 1944-1954, où en est l'économie française ».

Avant 1945, dans les syndicats, dans les partis et en dehors de ces groupements, lorsqu'on parlait de « nationalisation », il était bien compris que cela signifiait qu'une affaire privée passait à la nation, c'est-à-dire à l'Etat et appartenait à l'Etat comme y appartiennent les P.T.T., les Tabacs, etc.

Or ces entreprises nationalisées depuis longtemps ont une gestion soumise au contrôle de l'Etat. Si l'affaire est en déficit l'Etat comble le déficit au moyen des impôts versés par les contribuables, mais si l'affaire fait des bénéfices, l'Etat les prend. Ceci est juste et jamais il n'est venu à l'esprit des syndicalistes d'avant guerre de demander une part des bénéfices réalisés par les P.T.T. ou autres.

Il faut d'ailleurs reconnaître qu'à notre époque l'Etat ne peut plus laisser crouler de grosses entreprises. Avant la guerre de 39-40 l'Etat a renfloué la Compagnie Générale Transatlantique et la B.N.C.I. (400 millions pour la B.N.C.I.) et actuellement si un cas identique se présentait, l'Etat agirait de même.

Avec l'E.D.F.-Gaz de France, Renault, etc., rien de semblable. Les affaires sont nationalisées, mais le personnel a des situations privilégiées par rapport aux situations du personnel des affaires d'Etat d'avant 39.

Les privilèges sont prélevés sur les bénéfices, mais si un jour l'entreprise est déficitaire, c'est l'ensemble des contribuables qui comblera le déficit.

Dans le numéro spécial cité plus haut de « L'Ouvrier Libre », Lucien Laurat écrit :

« Alors que le socialisme moderne entend que la nationalisation profite à l'ensemble de la population et que les bénéfices des branches nationalisées reviennent à tout le monde, l'égoïsme corporatif voudrait en réserver les avantages aux seuls membres de la corporation. C'est ce qui s'est effectivement produit. Les inégalités de rémunération et d'avantages créées par les nationalisations ont fractionné la classe salariée en catégories privilégiées, mêmes privilégiées... et déshéritées, se jalouant les unes les autres, parce que ces inégalités ne reposent plus sur la qualification, l'aptitude, la valeur professionnelle, mais sur le simple hasard de l'appartenance à tel ou tel métier, à telle ou telle branche... »

« Le socialisme classique n'a jamais vu dans la nationalisation le moyen de substituer de nouveaux privilégiés aux anciens ; il n'a jamais envisagé que des branches nationalisées puissent devenir de nouveaux monopoles habilités à gruger l'ensemble des travailleurs (consommateurs, usagers ou contribuables).

« Nous savons que ce rappel de la vieille doctrine socialiste ne plaira pas à tout le monde. Mais ces choses doivent être dites, qu'elles plaisent ou non. Et ceux qui sont en désaccord avec ce que nous venons d'écrire auront à expliquer s'ils conçoivent le mouvement socialiste comme un mouvement destiné à créer de nouveaux privilégiés ou comme l'affirmation naissante de la solidarité de l'ensemble des travailleurs. C'est cette dernière conception qui, iadis, fit sa force ; c'est son oubli qui fait sa faiblesse présente ».

Delsol écrit : « La grève de l'E.D.F. et du Gaz de France a infligé un sérieux démenti à la légende, née de la campagne de la grande presse adverse des nationalisations qui affirmait que le personnel de ces deux industries jouissait d'une situation privilégiée par rapport aux salariés des industries voisines ».

Delsol a sans doute raison quand il compare les situations du personnel E.D.F., Gaz de France avec les situations du personnel des autres industries nationalisées depuis 1945 et par conséquent privilégiées, mais c'est avec les situations du personnel

de l'Etat, P.T.T., Tabacs, etc., que j'aurais voulu lui voir établir des comparaisons.

Les emplois de l'E.D.F., Gaz de France sont d'ailleurs particulièrement recherchés et par priorité sur les P.T.T., etc. D'ailleurs, la meilleure preuve qu'ils ont des situations privilégiées c'est qu'ils ne veulent plus être assimilés aux fonctionnaires.

Les militants des diverses organisations syndicales des secteurs nationalisés doivent se dire que la situation créée en 1946 ne saurait durer. Si les secteurs nationalisés ne veulent pas être assimilés à la fonction publique c'est donc que ce qui a été fait en 1946 est une erreur et qu'il faudra y remédier.

Quand la classe ouvrière exproprie les capitalistes, ce n'est pas pour mettre à leurs places d'autres catégories de privilégiés, ou alors les travailleurs seraient des imbéciles.

Notre « vieux lecteur » a tort de considérer en bloc les travailleurs du gaz et de l'électricité comme des privilégiés et il a tort de réclamer — même indirectement — que l'on rogne sur les avantages qu'ils ont obtenus. D'abord parce que les chiffres fournis par Delsol prouvent que leurs salaires sont parfois au-dessous de ceux d'autres travailleurs de mêmes catégories professionnelles, et que les chiffres de Delsol ne peuvent être contestés. Ensuite, parce qu'il n'est pas digne d'un syndicaliste de réclamer un abandon des avantages acquis par une organisation. Si l'on veut obtenir une égalité entre catégories comparables, c'est par le haut qu'il faut chercher à l'obtenir et non pas en s'alignant sur les moins bien traités. Et si vraiment, gaziers et électriciens ont des avantages que postiers et autres ne possèdent pas, ce devrait être un stimulant pour ces derniers et non un motif de jalousie.

Il y a sans doute des privilégiés au gaz et à l'électricité, comme il y en a ailleurs et peut-être plus qu'ailleurs. Il y a sans doute un état-major pléthorique, installé là par Marcel Paul, et qui jouit d'avantages supérieurs. Ce n'est pas une raison pour que nous confondions le releveur des compteurs avec le directeur. — F. CHARBIT.

### Bois vert ou trop sec ?

Jean DUPERRAY répond à Couic :

Je n'ai pas l'honneur de connaître Couic du Ministère autrement que de nom. Je vois qu'il connaît, lui, son histoire « officielle » du groupe unitaire démocratique de l'enseignement de la Loire sur, le bout des doigts... Mais qui, au fait, l'a lui appris ? Car Couic, même doté de bonnes jumelles n'a pas pu voir tout ça de son pays.

Cette histoire comporte cependant des erreurs et une petite méchanceté qui, j'espère, n'est pas du cru de Couic ! La seconde nous évitera de perdre notre temps à redresser une fois de plus les premières. Il est cependant des arguments qu'il faut étayer plus solidement avant de les utiliser, ou bien ils valent pour tous les autres. Somme toute nous aurions eu un certain temps la direction de la section de la Loire, en profitant quelque peu de la période où un très grave accident (sic) faillit coûter la vie à Giry qui dut abandonner toute action militante, et nous profitâmes de cette aubaine pour pousser très loin un flirt avec « l'Ecole Emancipée », dans le même ton que les déclarations d'amour que nous faisons à la politique d'esprit unitaire et démocratique de la majorité.

La solidité de nos conceptions unitaires démocratiques, on les connaît ici depuis près de trente ans, ça m'évitera d'en parler. N'empêche que tout le reste est vraiment mignon.

Rappelons brièvement, n'en déplaise à l'historien officiel Couic, que nous avions, Groupe Unitaire Démocratique (auquel) appartenait Giry qui le prit soudain en horreur de façon inexplicable, comme il appartenait à « l'Ecole Emancipée » lui-même, encore, lors du congrès de Nancy) la direction de la section, tous ensemble, l'équipe actuelle et la nôtre — qui n'en faisaient qu'une — depuis la scission. Rappelons aussi que nous avions reconstruit, Giry, les camarades et moi, la section à la Libération avec toutes les tendances. Rappelons que nous l'avions même reconstruite, dans la clandestinité, avec le camarade Garand, décédé, après, entre autres, un passage de René Bonissel dans la Loire et en relation



avec diverses activités résistantes, dont celle, ouvrière, de l'« Insurgé » de Lyon. Nous voilà loin du scénario de l'escamotage de la section par de tristes sires qui profitent de la maladie (j'espère que Couic sait que c'est une maladie et non un accident) de Giry. Puisque Couic a le culot d'utiliser sans y regarder à deux fois une telle argumentation, cela nous donne tout de même le droit de répondre quelque chose.

Nous étions avec Giry à l'époque que rappelle Couic, des amis intimes. Et tout le monde connaît notre douleur et notre inquiétude quand la maladie le terrassa. Ma propre mère, paralysée, était mourante, pendant certaines vacances de Pâques, à cinquante kilomètres du lieu où était soigné Giry. Je consacrais les nuits que je ne passais pas auprès de ma mère, à veiller sur Giry. Son propre frère qui a gardé pour nous son amitié et la fidélité à notre équipe commune, brisée avec l'aide des staliniens, comme fut brisé le comité des syndicats libres de la Loire à leur grande joie, a passé lui-même, une de ces nuits avec moi. La cassure avec Giry, et le balayage de notre équipe amputée, par l'alliance de Giry et des staliniens n'est arrivée d'ailleurs que près de deux ans après. Qui a eu l'idée de biffer ces deux années pour tout situer à la même époque ? Si c'est toi Couic, je te dirais que ce n'est pas très reluisant.

\*\*\*

## In Memoriam

De G. CLAVEYROLAS, de la Loire :

Le camarade Couic a une noble ambition : informer les lecteurs de la « R. P. » d'une manière objective, précise-t-il, sur quelques épisodes de la vie de la section de la Loire du Syndicat National des Instituteurs, au cours de ces dernières années et cela afin de réduire à sa juste valeur l'importance du « groupuscule Duperray et Cie ».

Que le camarade Couic excuse mon outrecuidance, mais je me permets de lui donner un conseil : il ne faut pas se mêler d'informer autrui quand on ne connaît pas une question parfaitement.

Sans doute, il y a d'abord les faits : encore faut-il les connaître ; mais il y a aussi les effets de la perspective et les colorations passionnelles ; il y a aussi le milieu ; il y a aussi les hommes ; il y a ce qu'on voit et ce qu'on ne voit pas ; il y a ce qu'on dit et ce qu'on ne dit pas ; il y a les buts avoués et les buts inavoués ; il y a ce qu'on poursuit et ce qui arrive...

Mal et partialement informé, le camarade Couic sera certainement de mon avis pour penser que des rectifications à son petit historique n'offriront aucun intérêt pour les lecteurs de la « R. P. ».

Pourtant, je pense que la défaite du « groupuscule Duperray et Cie », le dépasse de beaucoup en importance et offre un intérêt certain dans la mesure où elle peut s'expliquer par un processus général et attirer l'attention sur ce processus.

Dès son origine, peu après la guerre de 1914-1918, la section de la Loire fut une section combattive, très jalouse de son indépendance, qui savait ruer dans les brancards fédéraux et confédéraux sans se figer dans des oppositions stériles de personnes ou de doctrines. L'orthodoxie n'y fleurissait guère et on ne s'y laissait pas impressionner par les militants du sommet.

Quant à ses liaisons avec les milieux ouvriers, elles ne se réduisaient pas à une vaine rhétorique.

Par contre, ses relations étaient plutôt lâches et empreintes d'une tiède cordialité avec l'évêché laïc, je veux dire avec la Fédération départementale de la Loire des Œuvres laïques, filiale, en définitive, de la Ligue Française de l'Enseignement. C'était la manifestation de l'imperméabilité de la section aux influences francs-maçonniques, jadis beaucoup plus puissantes et omniprésentes qu'aujourd'hui.

Notons en passant qu'à cette époque les instituteurs communistes dans la Loire ne représentaient

qu'une minorité négligeable ; il n'en est plus de même depuis la guerre de 1939-1945.

Enfin, les militants de la section de la Loire étaient très chatouilleux sur les questions de liberté, d'égalité, de justice et le moindre passe-droit ou acte arbitraire les faisaient hurler comme des écorchés vifs. Ils ignoraient la « copinerie » avec ses petits services clandestins qui corrompent les deux parties, le protecteur et l'obligé et donnent naissance aux chefs inamovibles s'appuyant sur des clientèles. Ils ne pratiquaient pas la diplomatie secrète au petit pied. Aussi n'étaient-ils pas *persona grata* auprès de l'Inspection académique et ne les voyait-on pas frayer avec les Inspecteurs primaires.

Saluons en passant quelques-uns parmi les plus représentatifs de ces militants : Baldacci, Brun, Boyer, Thévenon, Louise Courbon, Garand et Duperray, un des derniers de cette époque, encore sur la brèche.

C'était, comme on disait alors, la « terrible » section de la Loire, dont l'audience la plus large se situe à l'époque du congrès de Nîmes, en 1930, audience nationale qui atteignait même le Finistère qui possédait, lui aussi, des militants de renom.

Cette section là n'est plus.

Il ne s'agit pas d'une mort subite dont la défaite de l'équipe Duperray et Cie serait la manifestation spectaculaire. Non, évidemment ! Il s'agit d'une longue dégradation dont les plus remarquables artisans sont au nombre de trois.

Le premier, Giry, gros finaud, assez habile manœuvrier, pas trop regardant sur le choix des moyens ; peu perspicace, les situations inattendues le laissent généralement pris de court ; mais bon répétiteur des thèmes fédéraux, sans plus. Le second, Subrin, expert ès-questions administratives, a littéralement pourri la section par son corporatisme étroit et très attentif aux situations et aux petits intérêts particuliers. Le troisième artisan, enfin, c'est la grande majorité des adhérents de la section, quelle qu'en soit leur tendance, qui n'attraperont pas une méningite en réfléchissant eux-mêmes sur les grands problèmes économiques, sociaux, politiques ou même simplement et strictement corporatifs. Ils se contentent d'une ignoble nourriture journalistique quotidienne.

Mais ce mal est-il particulier à la section de la Loire ? Est-il particulier aux instituteurs ?

Rien de plus facile à caractériser que les changements qui se sont opérés dans cette section : il suffit de prendre le contre-pied de tout ce qui en faisait l'originalité à la belle époque, entre les deux dernières guerres.

De tous ces changements nous n'en retiendrons qu'un seul, le plus important parce qu'il donne toute sa signification à la défaite de l'équipe Duperray et Cie. Avec la nouvelle équipe, celle des Giry et des Subrin, c'est l'alignement de la Section de la Loire, c'est l'arrivée à sa direction de militants conformistes, dévoués à la majorité du Bureau du Syndicat National et à son secrétaire général.

Si je ne craignais pas de troubler la bonne conscience du majoritaire Couic, je lui conseillerais de se reporter, pour le méditer, à l'article de Silone, paru dans l'intéressante revue italienne « Tempo Presente » et que la « R. P. » a reproduit dans son numéro de juillet et août 1957, sous le titre « *Appareil et Démocratie* ».

Délaissant les questions de personnes et la critique de détail de leurs combats, il serait peut-être amené à voir les choses sous un autre aspect et à convenir que l'élimination de l'équipe Duperray et Cie marque, dans un petit secteur du vaste front de la vie sociale, une défaite de plus de la liberté parce qu'elle y renforce ce régime néfaste du secrétariat et des appareils.



Alors aussi, devant la gravité du problème, se gausserait-il moins de ce groupuscule malchanceux. Est-il vraiment si groupuscule qu'il l'affirme ? Est-il si considérablement plus groupuscule que la majorité Giry-Subrin ?

Quoiqu'il en soit, la minorité Duperray et Cie, malgré les fautes qu'elle a pu commettre, malgré les réserves qu'elle peut susciter, a néanmoins mené le bon combat pour la liberté, et s'entête d'ailleurs à le poursuivre bien qu'à mon avis, je craigne fort que tout soit consommé et pour longtemps. Il est vrai, comme disait Guillaume le Taciturne, « qu'il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Oui, je crains que cette défaite ne soit pas accidentelle parce qu'elle s'insère trop bien dans ce processus général auquel j'ai déjà fait allusion et dont les raisons des succès si constants sont à rechercher, je crois, dans la complexité croissante de la société actuelle et dans les réactions que cette complexité provoque dans le comportement et la psychologie des individus.

## CERCLE ZIMMERWALD

La conférence de Paul BARTON  
sur les aspirations des ouvriers  
et les conventions collectives dans les pays de l'Est

Il semble à Barton — auteur de « Conventions collectives et réalités ouvrières dans l'Europe de l'Est » (Les Editions Ouvrières) — qu'à travers l'expérience des dernières décades, à l'Est et à l'Ouest, apparaissent pour le mouvement ouvrier international les grandes lignes d'un programme entièrement nouveau.

Quelles sont les principales tendances qui se manifestent au cours des luttes sourdes ou ouvertes menées par les ouvriers des pays de l'Est ?

### Dans les entreprises :

Ce sont des revendications générales telles que la suppression du salaire aux pièces et le rétrécissement de l'éventail des salaires.

Le trait le plus caractéristique de la structure sociale des entreprises dans les pays de l'Est, c'est la hiérarchie. Dans les relations des ouvriers entre eux se manifeste leur effort pour ne pas se laisser diviser par les privilèges accordés à quelques-uns (dans les mines de Pologne, il est arrivé que des primes attribuées à certains ouvriers aient été partagées entre tous). Dans leurs relations avec leurs supérieurs se trouve mis en question le principe de l'unité syndicale des ouvriers et des cadres. C'est à l'opposition des uns et des autres qu'on assiste. L'hypertrophie des cadres ne peut pas être camouflée par une apparente nécessité.

Comment les ouvriers entendent-ils que soient réglées leurs relations avec les cadres et avec la direction ? Ils ont appris à redouter les interventions de l'Etat. Ce qui importe à leurs yeux, c'est leur propre contrôle. Ils souhaitent que les conventions collectives portent sur les relations de leurs délégués avec la direction des entreprises. Ainsi se créerait une procédure à laquelle les représentants de la direction ne pourraient pas se dérober.

La solution est non seulement dans l'action syndicale — une action syndicale indépendante — mais dans la représentation directe des ouvriers des entreprises par des délégations envoyées dans les ministères.

### Dans les syndicats :

Le grand principe est celui de l'indépendance syndicale. Mais c'est aussi — dans les syndicats comme dans les entreprises — celui d'une activité permanente à la base : des délégations ouvrières plutôt qu'un parlementarisme ouvrier.

C'est dans cet esprit que s'est trouvé mis en question le principe des fédérations d'industrie. D'une part, le syndicalisme de métier reprend de l'importance (seul il peut permettre, par exemple, aux chauffeurs de camions de ne pas se trouver réduits à l'état de petites minorités dispersées dans une trentaine de

## TRAGÉDIE EN DEUX ACTES

Il y a plusieurs mois, Nancy MacDonald, animatrice du Spanish Refugee Aid, Inc. 80 East 11th Street, New York, lançait un appel, reproduit dans divers journaux ouvriers.

« Cent quarante-neuf soldats qui ont déserté les forces franquistes au Maroc espagnol, ont été internés et emprisonnés à Casablanca. Ils seront libérés aussitôt que les fonds nécessaires à leur habillement et à leur évacuation seront réunis. Divers pays ont accepté de les recevoir comme réfugiés politiques, conformément à la Convention de Genève. Ces hommes vont passer leur second Noël en prison. Ils iront en Belgique et en Amérique Latine. Il nous faut pour cela rassembler 17.000 dollars. »

Le 8 février 1958, une dépêche de Rabat annonçait que les déserteurs espagnols avaient été remis aux autorités franquistes à Ceuta.

Chacun aura maintenant matière à philosopher. Mais il restera pour la honte des Internationales ouvrières que 149 soldats espagnols déserteurs qui avaient rompu avec Franco et ne voulaient plus se battre pour l'Empire franquiste, ont été livrés par le roi du Maroc au caudillo d'Espagne.

fédérations diverses). D'autre part, à côté des sections syndicales d'entreprises, tendent à se faire une place des sections syndicales groupant les travailleurs au lieu de leur domicile, et ayant, entre autres avantages, celui d'être soustraites à la surveillance de la direction des entreprises.

Ainsi menée, l'action syndicale ne se borne pas à la défense et à l'amélioration des moyens d'existence des travailleurs, elle tend à se faire sentir dans le domaine judiciaire (lutte contre les arrestations et les détentions), dans la désignation du personnel de gestion des entreprises, et sur la direction générale de l'économie.

Dans tous les cas, le moyen recherché est la négociation. Il ne s'agit pas pour les organisations ouvrières d'être seulement consultées. Mais il ne s'agit pas non plus pour elles de prendre une part responsable aux décisions. Il semble que le contrôle ouvrier soit préféré à la gestion ouvrière.

Telles sont aux yeux de Barton les aspirations des ouvriers des pays de l'Est. Il y voit apparaître la conception d'une démocratie qui rejeterait l'étatisme et où des forces sociales autonomes — principalement le syndicalisme — s'interposeraient entre le pouvoir et l'individu.

Des questions sont posées, et une discussion a lieu, au cours de laquelle ce qu'on se demande principalement, c'est s'il faut ou non choisir entre le contrôle ouvrier et la gestion ouvrière. Charbit pense qu'il faut maintenir la gestion ouvrière comme but ultime ; sans elle, à ses yeux, pas d'émancipation des travailleurs. Au contraire, Chambelland est confirmé par les leçons que tire Barton de l'expérience des travailleurs des pays de l'Est dans les réflexions qui lui faisaient rejeter le mot d'ordre : « Le pouvoir aux syndicats. »

★

### PROCHAINE REUNION DU CERCLE

DIMANCHE 20 AVRIL 1958

78, rue de l'Université, Paris (7<sup>e</sup>) (métro : Solférino)

ASSISTE-T-ON A LA FORMATION  
D'UNE « NOUVELLE CLASSE » ?

Voilà ce que nous nous demanderons avec

PRUDHOMMEAUX

le traducteur du livre de DJILAS

### EST-CE QUE LE BATIMENT VA ?

La brochure « Est-ce que le bâtiment va ? » est sous presse et ne va pas tarder à sortir.

Rédigée par le vieux militant P. Dichamps et par une équipe de camarades de l'Union des Syndicalistes, elle fait le point de la question de la construction en France et de la situation ouvrière et syndicale dans cette importante industrie.

On peut passer les commandes sans tarder au camarade R. MARCHETTI, 1, rue Dulaure, Paris-20<sup>e</sup>. Compte chèques postaux 7473.03.

L'exemplaire : 100 fr. ; par colis de 20 : 1.200 fr.



# NOTRE BUDGET DEPUIS TROIS ANS

## ANNÉE 1955

<b>RECETTES :</b>		
Abonnements ordinaires	705.775	
Abonnements de soutien	278.910	
	<hr/>	984.685
Souscription permanente	35.940	
Vente au numéro	78.770	
Souscription du 30 <sup>e</sup> anniversaire de la « R. P. »	5.500	
Vente de l'ouvrage : « la Chine », de R. Louzon	19.525	
Vente de l'ouvrage : « l'Ere de l'impérialisme », de R. Louzon	1.250	
Publicité	8.515	
Divers	6.600	
	<hr/>	1.140.785
<b>DEPENSES :</b>		
Impression et papier	937.252	
Frais d'expédition	68.128	
Téléphone	20.120	
Frais généraux	3.352	
Souscription « Tunisiens »	30.000	
Divers	6.195	
	<hr/>	1.065.047
Solde bénéficiaire	75.738	
	<hr/>	1.140.785

## ANNÉE 1956

<b>RECETTES :</b>		
Abonnements ordinaires	653.119	
Abonnements de soutien	215.750	
	<hr/>	868.869
Souscription permanente	66.840	
Vente au numéro	43.035	
Vente « Chine »	7.480	
Vente « Ere de l'impérialisme »	300	
Vente de l'ouvrage : « Refus de parvenir », de A.-V. Jacquet	7.150	
Vente de l'ouvrage : « l'Actualité de la Charte d'Amiens, de R. Hagnauer »	45.810	
Divers	2.530	
	<hr/>	1.042.014
<b>DEPENSES :</b>		
Impression et papier	790.940	
Frais d'expédition	54.105	
Téléphone	27.919	
Frais généraux	3.000	
Frais d'édition de l'ouvrage sur la Charte d'Amiens	95.900	
Divers	3.106	
	<hr/>	974.970
Solde bénéficiaire	67.044	
	<hr/>	1.042.014

## ANNÉE 1957

<b>RECETTES :</b>		
Abonnements ordinaires	827.938	
Abonnements de soutien	277.500	
	<hr/>	1.105.438
Souscription permanente	151.698	
Vente au numéro	65.168	
Vente « Chine »	5.410	
Vente « Charte d'Amiens »	28.580	
Vente « Refus de parvenir »	6.850	
Remboursement, par l'Union des syndicalistes, des frais d'édition de la brochure : « Pourquoi et comment se bat la Hongrie ouvrière ? »	46.650	
Remboursement, par l'Union des syndicalistes, de sommes reçues pour la vente de la brochure sur la Charte d'Amiens	15.320	
Sommes reçues pour l'ouvrage sur la Hongrie ouvrière	8.550	
	<hr/>	1.433.664
A reporter		1.433.664

Report	1.433.664
Sommes reçues pour adhérer à l'Union des syndicalistes	500
Divers	5.595
	<hr/>
	1.439.759
<b>DEPENSES :</b>	
Impression et papier	1.131.332
Frais d'expédition	118.200
Téléphone	22.355
Frais généraux	10.250
Frais d'expédition « Charte d'Amiens »	14.312
Frais d'édition de la brochure sur la Hongrie ouvrière	46.650
Remboursement, à l'Union des syndicalistes, de sommes reçues pour la brochure sur la Hongrie	7.700
Divers	16.555
	<hr/>
	1.366.354
Solde bénéficiaire	73.405
	<hr/>
	1.439.759

## RÉCAPITULATION

<b>1955</b>	
Recettes	1.140.785
En caisse à fin 1954	60.412
	<hr/>
	1.201.197
Dépenses	1.065.047
En caisse à fin 1955	136.150
	<hr/>
	1.201.197
<b>1956</b>	
Recettes	1.042.014
En caisse à fin 1955	136.150
	<hr/>
	1.178.164
Dépenses	974.970
En caisse à fin 1956	203.194
	<hr/>
	1.178.164
<b>1957</b>	
Recettes	1.439.759
En caisse à fin 1956	203.194
	<hr/>
	1.642.953
Dépenses	1.366.354
En caisse à fin 1957	276.599
	<hr/>
	1.642.953

## L'AUGMENTATION DE NOS DÉPENSES

Les chiffres ci-dessus laisseraient supposer que la situation financière de la « R. P. » n'est pas trop mauvaise. En fait, le « bénéfice » apparent est le résultat d'un effort exceptionnel de nos camarades à la souscription et au soutien. Sans eux, notre « R. P. » se serait irrémédiablement endettée envers son imprimeur. C'est donc pour ne pas avoir à faire trop souvent appel à une fraction seulement de nos abonnés que nous avons dû nous résigner à augmenter nos tarifs. Depuis le mois de juillet 1956, en effet, les taux d'impression n'ont cessé d'augmenter. Lorsque le prix de la « R. P. » passa de 70 à 100 francs, en janvier 1955, le coût des mille premiers exemplaires du tirage était de 64.250 francs. Il est passé à 67.400 francs en juillet 1956, 70.800 francs en octobre 1956, 72.900 francs en mai 1957 et 76.500 francs en octobre 1957 pour atteindre, actuellement, 80.300 francs, soit une augmentation de plus de 25 %. Une nouvelle augmentation de 5 % nous est, en outre, annoncée pour le mois prochain. Les tarifs postaux ayant augmenté de leur côté (jusqu'à 33 % dans certains cas), il est apparu impossible de retarder plus longtemps une mesure que tous nos amis comprendront.



# LES FAITS DU MOIS

**SAMEDI 1<sup>er</sup> FEVRIER.** — Un satellite américain tourne autour de la terre.

L'Etat arabe unifié comprenant l'Egypte et la Syrie est proclamé.

A Belgrade, procès de trois personnalités — dont l'ancien leader du parti socialiste — accusées de complot.

L'Assemblée nationale vote la loi-cadre algérienne par 296 voix contre 244.

**DIMANCHE 2 FEVRIER.** — Election législative à Marseille : augmentation du pourcentage des voix communistes, socialistes et indépendantes.

**LUNDI 3 FEVRIER.** — Nouveau message du maréchal Boulganine au président Eisenhower.

Le représentant de la Croix-Rouge a rencontré en Algérie les prisonniers français de Sakiet.

En Chine, épuration de 54 députés dont 3 ministres.

Accord financier franco-marocain.

**MERCREDI 5 FEVRIER.** — Explosion d'une bombe au Palais-Bourbon.

**JEUDI 6 FEVRIER.** — Le F.L.N. proteste contre les exécutions de prisonniers de guerre.

**VENDREDI 7 FEVRIER.** — Les chefs F.L.N. quittent Tunis pour Le Caire.

Epuration du bureau politique du Parti socialiste unifié en Allemagne orientale.

**SAMEDI 8 FEVRIER.** — Bombardement par des avions français du village de Sakiet-Sidi-Youssef en Tunisie.

**LUNDI 10 FEVRIER.** — Le bombardement de Sakiet aurait fait 75 morts et plus de 80 blessés.

**MARDI 11 FEVRIER.** — La C.I.S.L. exprime à l'U.G.T. tunisienne sa sympathie, et sa consternation du bombardement de Sakiet.

Grève de 4 jours des fonctionnaires d'A.O.F.

**MERCREDI 12 FEVRIER.** — L'entrée de Bizerte interdite aux navires français.

L'A.F.L.-C.I.O. des Etats-Unis demande, à la suite du bombardement de Sakiet, la fin de l'aide américaine à la France.

L'Assemblée nationale fait confiance au gouvernement, en regrettant les pertes civiles, par 335 voix contre 179 et 49 abstentions, dont celles de MM. Paul Reynaud, Edgar Faure et Robert Schuman.

**JEUDI 13.** — Réunion au Caire des dirigeants du F.L.N.

**VENDREDI 14.** — Le bombardement de Sakiet provoque un recours tunisien et une plainte française à l'O.N.U.

Naissance de la Fédération arabe unissant l'Irak à la Jordanie.

Accord sur les salaires et les retraites complémentaires dans la métallurgie parisienne signé par les syndicats, à l'exclusion de la C.G.T.

**SAMEDI 15 FEVRIER.** — Le bureau de l'Internationale socialiste, réuni à Bruxelles, condamne le bombardement de Sakiet. Guy Mollet s'associe à ce vote.

**DIMANCHE 16 FEVRIER.** — P. Pierre Doize, communiste, est élu député de Marseille par 106.273 voix contre 88.579 au socialiste et 78.058 à l'indépendant.

**LUNDI 17 FEVRIER.** — La France et la Tunisie acceptent les bons offices anglo-américains.

**MERCREDI 19 FEVRIER.** — Institution par la France d'une zone interdite à la frontière algéro-tunisienne.

**JEUDI 20 FEVRIER.** — M. Robert Murphy, représente les Etats-Unis pour les bons offices.

Rapport de l'Internationale socialiste sur la situation en Algérie.

M. Torre est nommé haut commissaire au Cameroun en remplacement de M. Ramadier.

**VENDREDI 21.** — Expulsion de plusieurs centaines de Français et plusieurs consulats de Tunisie.

**DIMANCHE 23 FEVRIER.** — Aux élections argentines, le Dr Frondizi, radical intransigeant, élu président de la République, grâce aux voix péronistes et communistes.

**LUNDI 24 FEVRIER.** — Arrestation à Paris de nombreux membres du F.L.N.

Conseil confédéral de la C.F.T.C.

**MARDI 25 FEVRIER.** — Au cours de trois accrochages en Algérie dans les Aurès-Nementcha, en Kabylie et dans l'Algérois : 43 soldats tués et 70 blessés.

**MERCREDI 26 FEVRIER.** — Par 297 voix contre 263, l'Assemblée nationale refuse de discuter le scrutin d'arrondissement.

**JEUDI 27 FEVRIER.** — Dans le Constantinois : 50 soldats et 200 rebelles tués.

**VENDREDI 28 FEVRIER.** — Nouvelles arrestations et expulsions de Français en Tunisie, ce qui en porte le nombre à plus de six cents.

## D'où vient l'argent ?

### MOIS DE FEVRIER 1958

#### RECETTES :

Abonnements ordinaires . . . . .	46.800	
Abonnements de soutien . . . . .	19.000	
		65.800
Souscription . . . . .		4.390
Sommes reçues pour commande du livre de Monatte sur les « Trois scissions syndicales » . . . . .		9.860
Vente « R. P. » . . . . .		4.915
Vente « Chine » . . . . .		400
Divers . . . . .		500
		85.865
En caisse à fin janvier . . . . .		243.425
		329.290

#### DEPENSES :

Impression et papier (« R.P. » de février 1958)	118.327
Frais d'expédition . . . . .	7.757
Téléphone . . . . .	3.680
Frais généraux . . . . .	8.500
Divers (plomb inutilisé) . . . . .	6.000
	144.264
En caisse à fin février :	
Espèces . . . . .	22.260
Chèques postaux . . . . .	162.766
	185.026
	329.290

### LES ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Clément Delsol (Paris) 2.000 ; Raymond Guilloré (Paris) 2.000 ; Mailland (Seine) 2.000 ; Marcel Marcadet (Seine-et-Oise) 2.000 ; Dr. Jean-Daniel Martinet (Paris) 5.000 ; Mme Emilienne Pujolle (Gironde) 2.000 ; Roger Roessel (Paris) 2.000 ; Toësca (Seine) 2.000. — Total : 19.000 francs.

### LA SOUSCRIPTION

Jacques Bethoux (Isère) 200 ; G. Chéron (Paris) 800 ; Claveyrolas (Loire) 500 ; Jean Duperray (Loire) 300 ; Félix Escoffier (Vaucluse) 200 ; Antoine Garcia (Tarn) 200 ; Antoine Kirsch (Seine) 300 ; André Langlois (Seine) 150 ; Paul Le Clouërec (Ile-et-Vilaine) 100 ; André Maure (Seine) 200 ; Louis Mercier (Paris) 500 ; Pierre Périé (Seine) 240 ; Tony Peyre (Loire) 500 ; Roger Verdelhan (Bouches-du-Rhône) 200. — Total : 4.390 francs.

Note. — Nous signalons à l'attention de nos lecteurs que pour faciliter leurs recherches, nous classons les noms des camarades du soutien et le la souscription dans l'ordre alphabétique (et non plus dans l'ordre chronologique de réception des mandats, chèques ou espèces), et ce, depuis le n° 405 (n° 104 de la nouvelle série), d'avril 1956 (soit depuis près de deux ans). Fait exception à cette règle le n° 409 (n° 108 de la nouvelle série) d'août-septembre 1956.

### AVIS

Trois camarades désireraient les numéros suivants afin de compléter leur collection :

- 1) Le numéro 123, de janvier 1952 ;
- 2) Le numéro 418, de juin 1957 ;
- 3) Le numéro 422, de novembre 1957.

Ces trois numéros étant épuisés, nous serions heureux si ceux de nos amis qui les posséderaient et n'en feraient pas collection voulaient bien nous les faire parvenir. Merci d'avance.



**Le livre de Pierre MONATTE**

# **LES TROIS SCISSIONS SYNDICALES**

**EST PARU !**

Publié par les EDITIONS OUVRIÈRES

En vente à la "RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE" : 690 frs.

## **TABLE DES MATIÈRES**

- I. De 1946 à 1957
- II. Où va la C. G. T. ?
- III. Un secrétaire confédéral parle
- IV. Destin du syndicalisme
- V. Notre presse syndicale
- VI. L'Unité ouvrière au congrès de Montpellier
- VII. Souvenirs sur le congrès d'Amiens
- VIII. La scission syndicale de 1921
- IX. Les Grèves Molotov de 1947 et 1948  
et les scissions syndicales nationales  
et internationale
- X. Amis de quarante ans